

Cridor S.A.

Centre régional d'incinération des
ordures ménagères S.A.

La Chaux-de-Fonds

32^e R A P P O R T
DE GESTION ET DES COMPTES

**présenté à l'Assemblée générale
des actionnaires du 08 mars 2006**

EXERCICE
2004 - 2005

TABLE DES MATIERES

Politique d'entreprise	2-3
Conseil d'administration	4
Organisation	5-6
Rapport du Conseil d'administration	7-11
Résultat de l'exercice 2004-2005	12-13
Indicateurs – Livraisons	14
Indicateurs – Exploitation	15
Compte d'exploitation – Incinération	16-24
Compte d'exploitation – Compostage	25-28
Bilan consolidé au 30 septembre 2005	29-31
Annexe aux comptes annuels	32
Rapport de l'organe de révision	33
Rapport des observateurs	34
Résolutions	35
Extrait du PV de l'AG du 08.03.2006	36
Annexe 1 – Tonnage incinéré des communes actionnaires	37-43
Annexe 2 – Tonnage composté des communes partenaires	44-46
Annexe 3 – Evolution tonnage & coûts	47-48
Annexe 4 – Inventaire des actions	49



POLITIQUE D'ENTREPRISE

Nous sommes une société anonyme d'intérêt public dont le but est la valorisation énergétique des déchets urbains et combustibles, ceci de façon économique et dans un souci de prévention de la pollution de l'air, du sol et des eaux.

Nous adhérons pleinement au concept de développement durable et sommes persuadés que seule une approche de gestion intégrant les aspects de qualité, d'environnement et de santé - sécurité peut assurer notre pérennité et prospérité en harmonie avec notre milieu. Nous entretenons un système de gestion d'entreprise par processus fondé sur une philosophie d'amélioration continue. Notre encadrement communique la politique, les objectifs et résultats à toutes les parties intéressées de façon régulière et/ou en fonction des besoins.



Le manuel de gestion, les procédures et instructions associées sont des documents ayant force obligatoire et qui font office de référence pour toutes nos activités.

Nous nous engageons à dégager les moyens techniques, financiers et organisationnels nécessaires à la mise en œuvre de cette politique.

Nous conduisons nos activités à un niveau de **qualité** répondant aux attentes de tous nos clients, partenaires et collaborateurs, ceci en adoptant une attitude positive et ouverte aux changements. A ce titre :

- nous travaillons dans l'intérêt de la population et des entreprises de notre bassin de récupération formé à la base par les communes actionnaires. A ce titre, nous conseillons les autorités dans le choix des solutions à mettre en place et sommes à l'écoute des parties intéressées ;
- nous promouvons une politique de gestion du personnel basée sur les 3 principes clés d'équité, de flexibilité et de pérennité de l'entreprise. Cette politique et les règles et directives qui y sont attachées sont valables à tous les niveaux de l'organisation ;
- nous sommes, à titre personnel et collectif, responsables de la qualité de nos prestations. De ce fait, nous sommes en droit de recevoir une formation adéquate et répondant aux besoins du poste et de ses responsabilités ;
- nous nous informons des évolutions commerciales et technologiques par les contacts suivis que nous entretenons avec les branches professionnelles liées au traitement et à la valorisation des déchets. Nous proposons et/ou entreprenons les développements et essais techniques nécessaires pour rester compétitifs ;

Nous œuvrons de manière respectueuse de **l'environnement**, des lois régissant le traitement des déchets et de celles limitant les rejets dans l'air et dans l'eau. Nous encourageons l'application stricte de ces lois par nos partenaires.



A ce titre :

- ❑ nous prenons les mesures nécessaires pour prévenir la pollution de l'air, des eaux et du sol ;
- ❑ nous favorisons la préservation des ressources naturelles et matières premières. Par des campagnes régulières, nous donnons à la population desservie les informations permettant de favoriser des comportements rationnels. Nous renseignons la population sur les résultats obtenus et sur l'évolution des techniques de traitement des déchets ;
- ❑ nous collaborons de manière étroite avec les autorités des communes actionnaires et les Services cantonaux et fédéraux concernés ;
- ❑ nous préservons le patrimoine local par une intégration de nos bâtiments, nos infrastructures et activités dans le milieu environnant ;
- ❑ nous assurons les conditions optimales de fonctionnement des installations de production d'énergie tant du point de vue de la protection de l'environnement, de la santé - sécurité que de la rentabilité. L'économie des combustibles fossiles comme le fuel et le gaz est un objectif principal.

Nous attachons une grande importance à la **santé - sécurité** et prenons toutes les mesures nécessaires pour la prévention des accidents, ceci tout en répondant de manière optimale aux exigences morales, économiques et légales. A ce titre :

- ❑ nous maintenons un programme d'information et de formation au personnel sur l'identification des risques, sur les mesures et comportements à adopter pour les minimiser et sur l'utilisation des équipements de prévention et d'intervention ;
- ❑ nous nous assurons que tous les dispositifs de sécurité soient opérationnels et conformes aux exigences légales ;
- ❑ nous restons attentifs aux évolutions technologiques pouvant augmenter le niveau de sécurité, tout en respectant les contraintes économiques ;
- ❑ nous collaborons de manière étroite avec la SUVA et les autres organismes officiels pour la promotion de la sécurité ;
- ❑ nous étendons toutes les règles et directives en vigueur dans l'entreprise aux utilisateurs, même occasionnels, de nos installations.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :	Pierre Hainard Conseiller communal, La Chaux-de-Fonds	
Vice-président	Michel Jeanneret Conseiller municipal, Saint-Imier	
Secrétaire :	Charles Häsler Conseiller communal, Le Locle	Jusqu'au 31.12.2004
	Denis de la Reussille Président de la Ville du Locle	Dès le 01.01.2005
Membres :	Michel Barben Conseiller communal, La Chaux-de-Fonds	
	Jean-Fred Veuve Conseiller municipal, Corgémont	
	Jeannine Robert Conseillère communale, Les Ponts-de-Martel	
	Gabriel Bilat Maire, Les Bois	Jusqu'au 28.11.2004
	Daniel Kurz Maire, Les Bois	Dès le 29.11.2004
	Roland Jecker Président du SEOD, Delémont	Dès le 01.01.2005
	Jean-Pierre Faivre Vice-président du SIDP, Porrentruy	Dès le 01.01.2005
	Claudine Stähli-Wolf Administratrice SIM SA, La Chaux-de-Fonds	Dès le 01.01.2005
	Stéphane Boillat Maire, Saint-Imier	Jusqu'au 31.12.2004
	Laurent Kurth Conseiller communal, La Chaux-de-Fonds	Jusqu'au 31.12.2004
Observateurs :	Jacques-André Zumwald Comptable, Saint-Imier	Jusqu'au 09.03.2005
	Stéphanie Grélat Comptable, Saint-Imier	Dès le 09.03.2005
	Patrick Martinelli Chef du service des finances, Le Locle	
Contrôleur :	Fiduciaire Fiduhal, Patrick Haldimann La Chaux-de-Fonds	
Direction :	Emmanuel Maître Directeur de Cridor, La Chaux-de-Fonds	
Fondée de pouvoir :	Josette Frésard Directrice des Finances de SIM SA, La Chaux-de-Fonds	

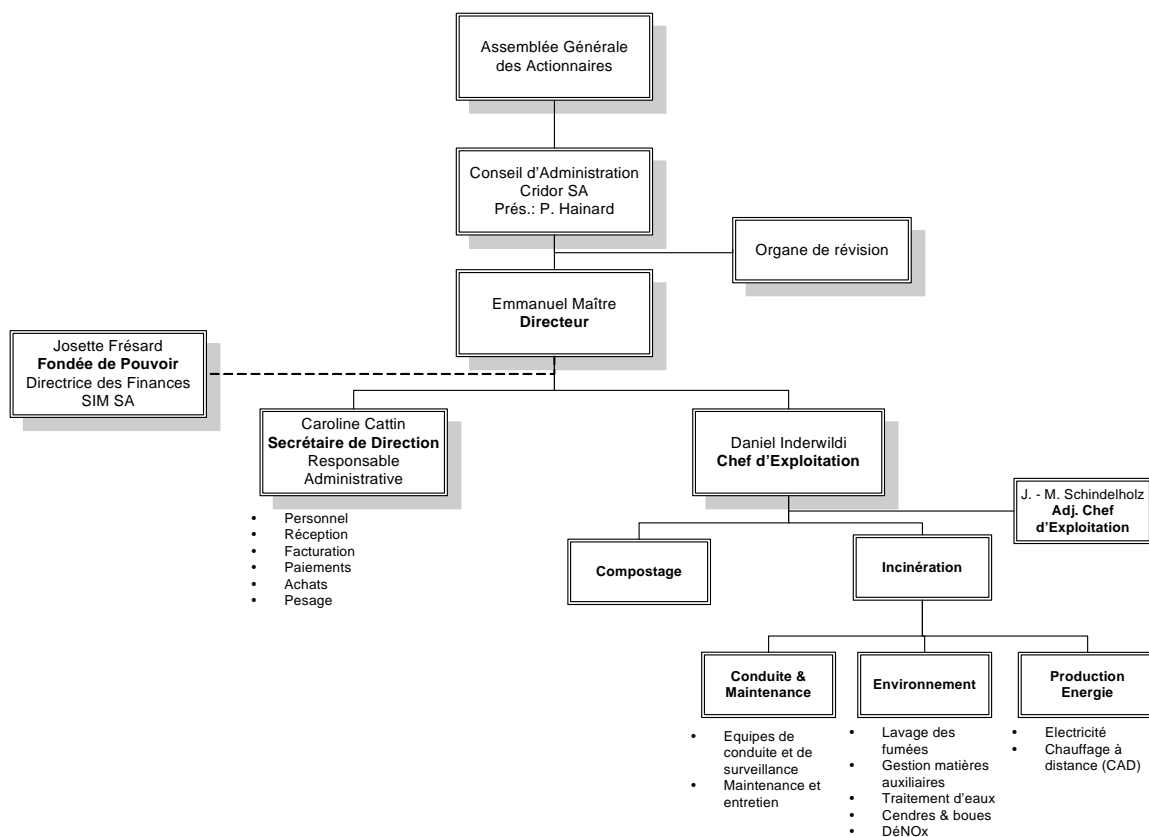
ORGANISATION

STRUCTURE

Cridor est composé de deux activités distinctes : l'incinération et le compostage.

Afin d'assurer une transparence dans la gestion, chaque activité est suivie et comptabilisée séparément en ce qui concerne l'exploitation. Toutefois et pour éviter un alourdissement inutile du rapport de gestion, seul le bilan consolidé est présenté.

L'année comptable de Cridor commence au 1^{er} octobre et se termine au 30 septembre de l'année suivante.



GESTION DU PERSONNEL

Quelques changements sont intervenus au sein du personnel durant l'année 2005.

Nous avons engagé 2 collaborateurs durant cet exercice en prévision de deux départs à la retraite sur l'exercice prochain. L'engagement prématuré a été nécessaire non seulement pour assurer une transition optimale, mais

également pour palier à des absences en congé maladie des 2 futurs retraités. Un collaborateur est parti en retraite durant cet exercice.

En résumé, l'effectif de Cridor a évolué de la façon suivante :

	au 30 sept. 2005	au 30 sept. 2004
EFFECTIF	Postes	Postes
Direction, administration	5.6	5.6
Exploitation		
- Incinération		
Entretien	13.9	11.9
Equipes	13.75	15
- Compostage	1.1	1.1
TOTAL	34.35	33.6

En accord avec notre volonté de chercher des solutions constructives et modernes à la gestion du personnel, nous avons accepté à partir du 1^{er} janvier 2005 le passage à temps partiel de 75% d'une personne en équipe.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la société Cridor s'est réuni à 6 reprises au cours de l'exercice 2004-2005. Les modifications suivantes sont intervenues :

- M. Denis De La Reussille, Président de la ville du Locle, remplace depuis le 1^{er} janvier 2005 le secrétaire sortant au Conseil d'administration, M. Charles Häsler, Conseiller communal de la ville du Locle ;
- M. Daniel Kurz, Maire des Bois, remplace depuis le 29 novembre 2004 l'administrateur sortant au Conseil d'administration, M. Gabriel Bilat, ancien Maire des Bois ;
- M. Roland Jecker, Président du SEOD à Delémont, administrateur entrant au Conseil d'administration depuis le 1^{er} janvier 2005 ;
- M. Jean-Pierre Faivre, Vice-président du SIDP à Porrentruy, administrateur entrant au Conseil d'administration depuis le 1^{er} janvier 2005 ;
- Mme Claudine Stähli-Wolf, Administratrice de SIM SA à La Chaux-de-Fonds, administratrice entrante au Conseil d'administration depuis le 1^{er} janvier 2005 ;
- M. Stéphane Boillat, Maire de Saint-Imier, administrateur sortant depuis le 31 décembre 2004 ;
- M. Laurent Kurth, Conseiller communal de La Chaux-de-Fonds, administrateur sortant depuis le 31 décembre 2004 .

INCINERATION

Le bilan financier de l'exercice est positif et les objectifs d'exploitation ont été tenus. Pour la cinquième année consécutive et avec un produit de **CHF 1'903'654.-**, un nouveau record de vente de chaleur pour le chauffage urbain a été inscrit.

Globalement, le produit de vente d'énergie a largement passé la barre des **CHF 3'000'000.-** pour la troisième année consécutive.

Ces résultats sont intimement liés au fonctionnement optimal de toutes les installations. En effet, en dehors des arrêts trimestriels d'entretien agendés, de la grande révision annuelle et d'une interruption de réparation de 4 jours en mars, l'usine a fonctionné conformément aux attentes. L'augmentation importante du prix du mazout est également un facteur important dans l'excellent résultat financier de vente de chaleur.

A l'instar de l'année précédente, la campagne d'extension de l'actionnariat est restée l'objectif principal de cet exercice. Une Assemblée générale extraordinaire a été tenue en novembre 2004 afin de soumettre une version

modifiée des statuts de Cridor SA autorisant l'entrée dans le capital de nouveaux actionnaires :

- Le syndicat du SEOD, représentant 28 communes du district de Delémont – 154 actions ;
- Le syndicat du SIDP, représentant 34 communes du district de Porrentruy – 91 actions ;
- Les communes de Beurnevésin et Ocourt à titre individuel – 1 action chacune ;
- Les Services Industriels des Montagnes neuchâtelaises (SIM SA) – 150 actions ;
- Celtor SA, représentant 34 communes de la vallée de Tavannes et du district de Moutier – 125 actions ;
- Les communes d'Epauvillers, Epiquerez et Soubey à titre individuel – 1 action chacune.

Les conditions d'entrée ont été fixées à la valeur intrinsèque de l'action au 30 septembre 2003, soit **CHF 8'809.-**, et une parité de 1 action pour **264 habitants**.

Les nouveaux statuts ayant été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée, les syndicats du SEOD et du SIDP, et SIM SA sont officiellement entrés dans l'actionnariat au 1^{er} janvier 2005. En cours d'année, Celtor SA a confirmé sa volonté de souscrire au 1^{er} janvier 2006. Les communes de Beurnevésin et d'Ocourt ont également souscrit au capital, mais les démarches avalisant leur entrée officielle seront complétées au même moment que Celtor lors de l'Assemblée générale ordinaire de mars 2006. Les 3 communes du Clos-du-Doubs, quand à elles, ont encore jusqu'au 31 décembre 2005 pour souscrire aux conditions offertes.

En résumé, au 30 septembre 2005, 3 nouveaux actionnaires sont officiellement entrés dans le capital de l'entreprise. En termes financiers, l'émission de 392 actions supplémentaires se traduit par l'apport de **CHF 3'453'128.-**. La valeur nominale de l'action étant de CHF 100.-, l'augmentation effective du capital est de **CHF 39'200.-**. En conséquence, le capital se monte ainsi à **CHF 139'200.-**. L'agio vient en augmentation du fonds de renouvellement des installations.

A la suite de cette augmentation de capital, la structure du Conseil d'administration a été remodelée pour accommoder l'arrivée de 3 nouveaux administrateurs (SEOD, SIDP et SIM SA) tout en conservant, à terme, une taille de Conseil n'excédant pas 11 membres. C'est dans cette optique, que les Villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de St-Imier ont diminué leur participation d'un siège chacune.

Dans la foulée, le Conseil d'administration a également revu la palette de prestations de Cridor SA en définissant :

- Des prestations comprises dans le tarif actionnaire de CHF 200.-/to ;
- Des prestations additionnelles payantes.

Les prestations actionnaires doivent obéir au **principe d'équité** :

- Tous les actionnaires ont accès aux mêmes prestations et ceci aux mêmes conditions ;
- Le principe d'équité est incontournable à moins que les actionnaires (le Conseil d'administration) n'acceptent des exceptions.

Sur la base de ce principe, le Conseil a confirmé les prestations actionnaires suivantes :

- Coordination des groupes de travail pour la gestion des déchets :
 - Informations sur la gestion de l'entreprise ;
 - Informations sur les changements législatifs (veille légale) en collaboration avec les offices des cantons concernés ;
 - Informations sur les infrastructures et méthodes de gestion des déchets ;
 - Forum de discussion générale (contrat de ramassage, mémentos, échanges d'expériences entre communes, ...).
- Communication générale sur la gestion des déchets :
 - *Mémento des déchets ménagers et plan de collecte* ;
 - Le journal *Cridor info* ;
 - Le programme pédagogique de sensibilisation au tri (Réseau Ecoles).
- Mise en place et maintenance de la logistique de ramassage et de transport des déchets :
 - Préparation du cahier des charges pour chaque périmètre ;
 - Préparation de la mise en soumission et des procédures ;
 - Conseils pour les adjudications (LMP) ;
 - Gestion de la qualité des prestations.

Le Conseil d'administration a également avalisé le lancement de prestations complémentaires, mises à la disposition des communes actionnaires, mais dont le financement est autonome. Pour ces prestations autofinancées, le principe d'équité est respecté :

- Conseils sur les infrastructures de gestion des déchets :
 - Conduite de projets de mise en place :
 - Etablissement de cahiers des charges et études préliminaires ;
 - Mise en soumission et adjudication des travaux ;
 - Gestion du chantier.
- Prise en charge de déchets non-incinérables :
 - Compostage / méthanisation de déchets verts ;
 - Huiles, verre, papier, ...

Les travaux de construction d'une annexe administrative se sont poursuivis et l'entrée en possession des locaux a eu lieu durant l'été 2005. Certains travaux étant encore en cours, le bouclage final du projet est prévu d'ici la fin 2005.



Un crédit de **CHF 98'141.- HT** a été approuvé pour l'amélioration de la sécurité du périmètre du site de l'incinération. Avec l'addition d'un nouveau bâtiment administratif, le site de l'incinération a maintenant une entrée officielle contrôlée pour les visiteurs, fournisseurs et clients désirant accéder aux installations. Ces derniers doivent s'inscrire à la réception et se munir d'un badge d'identification. Pour que les bâtiments d'exploitation ne soient accessibles qu'aux personnes autorisées, toutes les portes extérieures sont verrouillées. Les passages à forte fréquentation sont équipés de gâches électriques nécessitant l'utilisation d'un badge d'identification. En complément, le système de surveillance vidéo nécessitait également un renouvellement de ses équipements qui sont soumis à un environnement souvent agressif.

Le Conseil d'administration a accordé un crédit de **CHF 171'000.- HT** pour l'adaptation des outils de communication de Cridor SA. En effet, l'image projetée par Cridor doit refléter les changements liés à l'extension de l'actionariat. Ce projet inclut, notamment :

- L'extension de la maquette de l'usine à la partie valorisation de l'énergie et l'ajout d'un complément vidéo pour une explication complète et cohérente des activités de Cridor ;
- L'adaptation du logo de l'entreprise à sa nouvelle mission ;
- La refonte du site Internet ;
- Le renouvellement des supports administratifs et l'édition d'une nouvelle plaquette de présentation.

Concernant le bouclage des comptes, le Conseil d'administration a pris les décisions suivantes:

- De confirmer le prix d'incinération des actionnaires à **CHF 200.-** la tonne pour l'exercice 2004-2005. Pour indication, le prix moyen par habitant est de **CHF 56.61**. A titre de rappel, le projet de la nouvelle usine avec la déNO_x était basé sur un coût de **CHF 104.-** par habitant ;
- De contribuer au fonds de renouvellement à hauteur de **CHF 1'350'000.-**. Ce montant est légèrement inférieur au budget, mais est largement compensé par la contribution de l'agio versé par les nouveaux actionnaires, soit une somme de **CHF 3'457'473.-** pour l'exercice 2004-2005 ;
- De démarrer l'amortissement du nouveau bâtiment administratif sur l'exercice 2004-2005 en allouant un montant à cet effet de **CHF 65'000.-**, en fixant la durée d'amortissement à 20 ans ;



- D'attribuer un montant supplémentaire de **CHF 848'255.-** à l'amortissement de la nouvelle turbine. En accord avec l'ENSA, les tarifs de reprise de l'électricité sont restés au niveau de l'exercice précédent, à la condition qu'un montant supplémentaire soit attribué à l'amortissement des équipements. Prise en prévision d'une libéralisation du marché, cette décision reste valable malgré le refus de la votation de septembre 2002. En effet, les perspectives futures rendent une tendance à la baisse inévitable. Avec ce versement, cette installation est désormais complètement amortie ;

Les décisions du Conseil d'administration reflètent une politique de gestion établie sur une vision à long terme de l'entreprise. La consolidation des bases financières de Cridor est essentielle pour assurer la pérennité de ses activités.

COMPOSTAGE

A l'instar de l'incinération, le bilan financier de l'exercice est positif et les objectifs d'exploitation ont été tenus. De plus, et pour la quatrième année consécutive, le tonnage composté a atteint un niveau record de **3'592 tonnes**.

Le tonnage des communes partenaires a augmenté de près de **10.4%** par rapport à l'exercice précédent. Le tonnage livré par notre partenaire Celtor au travers de la logistique AJD est lui en diminution.

Un crédit de **CHF 139'405.- HT** a été approuvé par le Conseil d'administration pour l'aménagement d'une place de manutention des déchets sur le site du compostage. Cette place est utilisée lors de l'arrêt annuel de révision de l'usine d'incinération pour le transbordement des déchets de la région de la Chaux-de-Fonds dans les bennes AJD. Ces bennes sont ensuite acheminées par train pour l'opération de mise en balles à Celtor. De part sa situation géographique, son installation de pesage, son personnel et ses équipements de manutention, le site du compostage est idéal pour mener cette opération. Ce crédit inclut également la modification du bâtiment administratif pour l'installation d'un système de pesage similaire à celui de l'incinération.



Concernant le bouclage des comptes, le Conseil d'administration a pris les décisions suivantes :

- De confirmer le prix de traitement des déchets verts à **CHF 125.-** la tonne. Cette stabilisation du tarif fait suite à une baisse constante et soutenue (2001 → 168.- ; 2002 → 140.- ; 2003 → 135.- ; 2004 → 125.-) ;
- D'attribuer un montant de **CHF 106'975.-** à l'amortissement des travaux de génie civil pour l'aménagement de la place de transbordement des déchets aménagée sur le site du compostage ;
- Attribution à la réserve pour fluctuation des coûts de **CHF 6'913.15**.

RESULTAT DE L'EXERCICE 2004-2005

INCINERATION [CHF]

Produits :

Incinération actionnaires	7'600'581.80
Incinération autres clients	3'306'678.08
Production d'énergie	3'243'109.40
Autres revenus	382'648.35

Charges :

Elimination / transport des déchets	2'868'580.55
Personnel	3'284'527.80
Exploitation	3'449'261.05
Intérêts	570'643.38

Amortissements :

Selon plan	2'096'749.55
Nouvelle turbine	848'255.30
Nouveau bâtiment administratif	65'000.00

Ducroire – Pertes sur débiteurs	-	3'010'004.85
---------------------------------	---	--------------

Fonds de renouvellement	1'350'000.00
-------------------------	--------------

Total	14'533'017.63	14'533'017.63
--------------	----------------------	----------------------

COMPOSTAGE [CHF]

Produits :

Compostage partenaires		348'221.25
Compostage privés zone d'apport		33'998.40
Compostage autres clients		53'508.00
Autres revenus		20'376.25

Charges :

Elimination / transport des déchets		3'350.00
Personnel		102'725.80
Exploitation		98'360.40
Intérêts		23'754.55
Amortissements (selon plan)	114'025.00	
Amortissement place transbordement	<u>106'975.00</u>	221'000.00
Réserve fluctuation des coûts		6'913.15
Total		456'103.90
		456'103.90



INDICATEURS – LIVRAISONS

INCINERATION	Communes	Habitants	Tonnage	kg/hab	kg/hab	%
		[2]CE05	CE05	CE05	CE04	CE05 – CE04
Zone actionnaire :						
Montagnes neuchâtelaises (NE)	9	52'681	19'945	378.59	373.83	1.27
Vallon de St-Imier (BE)	10	14'019	3'208	228.83	227.93	0.39
Franches-Montagnes (JU)	14	8'402	2'795	332.65	316.58	5.07
Périmètre Cridor	33	75'102	25'948	345.50	340.02	1.61
Périmètre SEOD	28	35'107	6'670	189.99	188.27	0.9
Périmètre SIDP	34	23'769	5'322	223.90	239.33	-6.44
Autres communes	2	289	63	217.99		
TOTAL ACTIONNAIRES	97	134'267	38'003	283.04	340.02	- [1]
Partenaires :						
CELTOR SA (région Tavannes)	34	32'526	5'059	155.53	172.73	-9.95
Communes clientes	3	384	87	226.56		
TOTAL PARTENAIRES	37	32'910	5'146	156.36	196.40	-20.38
TOTAL ZONE D'APPORT	134	167'177	43'149	258.10	261.23	-1.19

COMPOSTAGE	Habitants	Tonnage	kg/hab	kg/hab	%
	CE05	CE05	CE05	CE04	CE05 – CE04
Communes partenaires :					
La Chaux-de-Fonds	37'490	1'696	45.23	40.87	10.66
Le Locle	10'499	485	46.19	41.86	10.34
Saint-Imier	4'848	373	76.93	76.24	0.90
La Ferrière	543	36	66.29	61.59	7.63
Sonvilier	1'168	85	72.77	51.28	41.90
Villeret	912	80	87.71	78.03	12.40
Renan	824	31	37.62	3.55	>900
TOTAL ZONE D'APPORT	56'284	2'786	49.49	44.58	11.01

[1] L'augmentation du tonnage actionnaire est liée à l'extension de l'actionnariat : la comparaison n'est donc pas représentative

[2] CE : compte d'exploitation

INDICATEURS – EXPLOITATION

INCINERATION		^[2] CE05	CE04	CE05 – CE04 [%]
Tonnage commercial Cridor (facturé)	[tonnes]	55'129	52'030	5.9
Tonnage des actionnaires	[tonnes]	38'003	25'713	- [1]
Tonnage incinéré	[tonnes]	49'182	48'151	2.1
Tonnage traité dans autres installations	[tonnes]	3'639	4'060	-10.4
Production de mâchefers	[tonnes]	9'377	9'361	0.2
Production de cendres & boues	[tonnes]	1'234	1'112	10.9
Energie calorifique vendue au CAD	[MWh]	56'798	56'702	0.2
Electricité produite	[MWh]	25'597	24'234	5.6
Electricité interne (propre énergie)	[MWh]	6'799	6'654	2.2
Electricité vendue	[MWh]	18'798	17'580	6.9
Electricité achetée	[MWh]	285	308	-7.5
Consommation totale d'eau	[m ³]	213'944	233'677	-8.4
Consommation d'eau du réseau ville	[m ³]	73'563	80'919	-9.1
Consommation d'eau de la Ronde	[m ³]	140'381	152'758	-8.1
Visites des installations	[groupes]	37	30	23.3

COMPOSTAGE		CE05	CE04	CE05 – CE04 [%]
Tonnage des déchets verts traités	[tonnes]	3'592	3'503	2.5
Tonnage livré par les partenaires	[tonnes]	2'786	2'524	10.4
Visites des installations	[groupes]	6	13	-53.8

[1] L'augmentation du tonnage actionnaire est liée à l'extension de l'actionnariat : la comparaison n'est donc pas représentative

[2] CE : compte d'exploitation

COMPTE D'EXPLOITATION - INCINERATION

RECAPITULATIF [CHF]		CE04	BU05	CE05	Ecart CE04		Ecart BU05	
					[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Produits :								
1	Incinération actionnaires	5'271'208	7'568'136	7'600'582	2'329'374	44.2	32'446	0.4
	Incinération partenaires & autres clients	5'339'663	2'820'000	3'306'678	-2'032'985	-38.1	486'678	17.3
2	Energie CAD	1'761'990	1'512'500	1'903'654	141'664	8.0	391'154	25.9
3	Electricité (ENSA)	1'281'371	1'250'000	1'339'456	58'085	4.5	89'456	7.2
4	Divers	25'599	-	26'316	717	2.8	26'316	-
5	Récupération frais personnel	299'593	235'000	356'333	56'740	18.9	121'333	51.6
6	TOTAL PRODUITS	13'979'424	13'385'636	14'533'019	553'595	4.0	1'147'383	8.6
Charges externes :								
7	Transports	349'838	647'000	431'399	81'561	23.3	-215'601	-33.3
8	Elimination des déchets	2'536'046	2'658'000	2'437'182	-98'864	-3.9	-220'818	-8.3
9	TOTAL CHARGES EXTERNES	2'885'884	3'305'000	2'868'581	-17'303	-0.6	-436'419	-13.2
10	PRODUITS – CHARGES EXT.	11'093'540	10'080'636	11'664'438	570'898	5.1	1'583'802	15.7
Charges d'exploitation :								
11	Personnel	3'333'960	3'333'736	3'284'528	-49'432	-1.5	-49'208	-1.5
12a	Entretien courant	877'453	800'000	996'708	119'256	13.6	196'708	24.6
12b	Entretien extraordinaire	620'604	-	442'527	-178'077	-28.7	442'527	-
13	Electricité, eau, gaz & chauffage	765'071	710'000	809'144	44'073	5.8	99'144	14.0
14	Matières chimiques & auxiliaires	236'571	211'000	200'910	-35'661	-15.1	-10'090	-4.8
15	Analyses, expertises & sécurité	70'180	125'000	98'123	27'942	39.8	-26'877	-21.5
16	Assurances & frais administratifs	540'530	500'000	453'184	-87'346	-16.2	-46'816	-9.4
17	Communication	92'622	120'000	297'172	204'550	220.8	177'172	147.6
18	Location	147'602	138'000	151'493	3'892	2.6	13'493	9.8
19	Variations de stock	-	-	-	-	-	-	-
20	TOTAL CHARGE D'EXPLOITATION	6'684'593	5'937'736	6'733'789	49'196	0.7	796'053	13.4
21	MARGE D'EXPLOITATION	4'408'947	4'142'900	4'930'648	521'702	11.8	787'748	19.0
Charges financières :								
22	Frais financiers normaux	787'064	691'000	680'643	-106'420	-13.5	-10'357	-1.5
23	Retards de subventions	-	-	-	-	-	-	-
24	LIM service de l'intérêt	-110'000	-98'100	-110'000	-	-	-11'900	-12.1
25	Amortissements	3'731'883	2'150'000	3'010'005	-721'878	-19.3	860'005	40.0
26	Réserves, fonds de renouvellement	-	1'400'000	1'350'000	1'350'000	-	-50'000	-
	Dissolution arrêt turbine	-	-	-	-	-	-	-
	Dissolution stock de balles	-	-	-	-	-	-	-
27	TOTAL CHARGES FINANCIERES	4'408'947	4'142'900	4'930'648	521'702	11.8	787'748	19.0
RESULTAT D'EXPLOITATION		0	0	0	0	-	0	-

COUTS ACTIONNAIRES		CE04	BU05	CE05	
	Population actionnaires	75'621	135'000	134'267	[hab.]
	Tonnage livré par les actionnaires	25'713	37'700	38'003	[tonnes]
	Tonnage commercial total	52'030	51'200	55'129	[tonnes]
	Tonnage incinéré à Cridor	48'151	50'000	49'182	[tonnes]
	Incinération actionnaires	5'271'208	7'568'136	7'600'582	[CHF]
	Par habitant	69.71	56.06	56.61	[CHF]
	Par tonne incinérée	205.00	200.75	200.00	[CHF]

Remarque : pour une raison de lisibilité, les comptes sont présentés avec un arrondi au franc supérieur. En réalité, la comptabilité est tenue sur 2 décimales.

1 PRODUITS - INCINERATION

+ 519'124.- (+ 5 %)

Le budget de l'exercice a été adopté avec un prix actionnaires de **CHF 200.-** la tonne.

L'analyse des entrées montre que la saturation des installations a été assurée pendant toute la durée de l'exercice, y compris pendant la période d'été 2005. Une prospection plus agressive de nouveaux clients a contribué à cette situation. De plus, l'entrée en vigueur de la fermeture des décharges en Allemagne a provoqué une importation importante de déchets en Suisse, compensant ainsi l'augmentation de la capacité par la mise en service de nouvelles lignes. Cette situation se poursuivra pour les 3 prochaines années à la suite desquelles les UIOM en construction en Allemagne seront mises en exploitation. Cette situation de saturation est donc artificielle et la tendance d'une surcapacité en Suisse romande reste valide, notamment après l'entrée sur le marché de la nouvelle usine de Lausanne (Tridel SA) en 2006.

Cridor doit donc rester vigilant face à cette évolution rapide du marché des déchets et prendre toutes les mesures nécessaires pour limiter l'impact sur les résultats d'exploitation.

Tonnage de l'exercice

Le tonnage total facturé est de **55'129 tonnes**, en augmentation de **5.9 %** par rapport à l'exercice précédent. Les raisons de cette hausse ont été abordées ci-dessus.

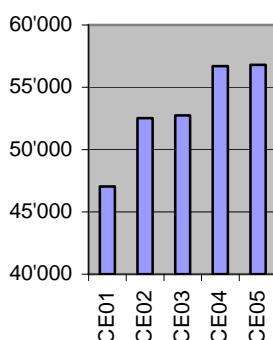
Le tonnage total remis à Cridor par les actionnaires est de **38'003 tonnes pour l'exercice 2004-2005**. Ce tonnage inclut maintenant celui des périmètres du SEOD et du SIDP. Une comparaison avec le tonnage de l'exercice précédent n'est donc pas représentatif. Les graphes de l'annexe #1 indiquent les poids respectifs livrés par commune et par habitant pour les 4 dernières années. A la suite de la demande des communes, les poids livrés par les STEP régionales ne sont plus pris en compte.

49'182 tonnes ont été incinérées à Cridor (48'151 tonnes pour l'exercice précédent).

2 PRODUITS - ENERGIE CAD

+ 391'154.- (+ 25.9 %)

Production [MWh]

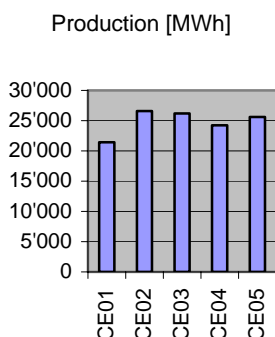


La quantité totale d'énergie thermique fournie au chauffage à distance (CAD) est de **56'798 MWh**, soit à un niveau équivalent à l'exercice précédent. Les besoins réels du réseau ont été couverts à 89%. Le bon niveau de couverture s'explique par l'excellent fonctionnement des installations et des températures hivernales moyennes. Un arrêt technique non-programmé pendant une période froide a eu un impact sur le résultat final. L'expansion du réseau s'est poursuivi pendant cet exercice et est à mettre au crédit de l'excellent travail de notre partenaire SIM SA qui exploite le réseau de chauffage urbain.

Le revenu record est à mettre en liaison avec l'augmentation sensible du prix du mazout suite aux catastrophes climatiques et autres événements internationaux.

3 PRODUITS - ELECTRICITE (ENSA + SIM SA)

+ 89'456.- (+ 7.2%)



Les résultats de production d'électricité sont en ligne avec la planification et supérieurs à l'exercice précédent. La production totale est de **25'597 MWh**, dont **6'799 MWh** consommés en interne, soit un revenu par économie d'environ **CHF 1'000'000.-** pour le budget d'exploitation.

Depuis le 1^{er} juillet 2005, l'électricité est directement reprise par les Services Industriels des Montagnes neuchâtelaises (SIM SA). Ce changement marque une étape importante dans notre volonté de valoriser localement l'énergie produite. D'un commun accord, il a été décidé de conserver le tarif qui était pratiqué par l'ENSA jusqu'à la fin 2005 au moins.

L'énergie vendue atteint **18'798 MWh**. Une production supérieure pendant les périodes tarifaires favorables est à l'origine d'un revenu dépassant les attentes.

4 PRODUITS - DIVERS

+ 26'316.- non budgété

Revenus découlant de la vente d'eau déminéralisée au CAD pour compenser les pertes du réseau, de l'entretien des bennes utilisées dans la logistique AJD et du pesage de véhicules.

5 PRODUITS - RECUPERATION FRAIS DE PERSONNEL
+ 121'333.- (+ 51.6 %)

Cridor est chargé de l'exploitation et de l'entretien de la centrale de chauffage (2.5 postes de travail). Le secrétariat du CAD a été repris par SIM. Les salaires sont refacturés en fin d'exercice.

DETAIL DES COMPTES [CHF]		
436 3200	INDEMNITES D'ASSURANCES	48'129.90
436 4500	PART CAD AUX TRAITEMENTS	197'184.40
436 4600	PART CAD AUX CHARGES SOCIALES	52'214.45
436 6000	VERSEMENT CAISSE COMP SERVICE MILITAIRE	5'287.75
436 7800	PART EMPLOYES ACCIDENTS NON PROF	8'152.65

7 CHARGES - FRAIS TRANSPORTS
- 215'601.- (- 33.3 %)

De par le bon fonctionnement général des installations, les changements de logistique pouvant entraîner des coûts de transports importants se sont limités à un arrêt non-programmé en mars et à la grande révision annuelle.

Les transports de cendres à ISDS Oulens font l'objet d'une péréquation romande et sont compris dans le prix de traitement des résidus.

8 CHARGES - ELIMINATION DES DECHETS
- 220'818.- (- 8.3 %)

L'arrêt non-programmé de mars et la grande révision annuelle ont nécessité un changement de logistique pour l'élimination et/ou la mise en balles des déchets reçus. Utilisant la logistique AJD, une bonne partie des déchets encombrants (DEC) a été éliminée par notre partenaire Celtor. Malgré notre volonté de limiter l'opération de déchiquetage et l'incinération de déchets à haut pouvoir calorifique, ce flux a été limité pendant la première moitié de l'année comptable.

Comme pour l'exercice précédent, le principe de gestion des balles par l'intermédiaire d'un stock a été utilisé. Celtor a facturé à Cridor la prestation de mise en balles et la location de la surface de stockage, mais les déchets en question restent la propriété de Cridor. Une réserve de **CHF 850'000.-** a donc été constituée par Cridor pour tenir compte des frais d'incinération de ces déchets sur l'exercice suivant.

Réellement, ce sont **3'639 tonnes** qui ont été traitées à l'extérieur.

Durant cet exercice, nous avons évacué **9'377 tonnes** de mâchefers, ce qui correspond à un taux de **19%** par rapport au tonnage incinéré. Le taux de production de cendres et de boues issu du traitement des eaux de lavage des fumées est de **2.5%** par rapport au tonnage incinéré, ce qui correspond à **1'234 tonnes**.

11 CHARGES - PERSONNEL

- 49'208.- (- 1.5 %)

L'effectif par équipe de surveillance de l'usine est de 2 personnes. Pour assurer la permanence en tenant compte des vacances, congés, maladie, ainsi que d'une rotation des périodes de service de jour et de nuit, le nombre d'équipes est de 7.

DETAIL DES COMPTES [CHF]		
301 0300	TRAITEMENTS DU PERSONNEL ADMINISTRATIF	174'684.40
301 3100	TRAITEMENTS DU PERSONNEL TECHNIQUE	402'092.70
301 7100	TRAITEMENTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION	2'078'184.20
301 8000	ALLOCATIONS COMPLEMENTAIRES POUR ENFANTS	55'694.50
301 9000	GRATIFICATION / ANCIENNETE DE SERVICE	4'443.60
303 1100	CONTRIBUTION A LA CAISSE DE COMPENSATION AVS	129'662.75
303 2100	CONTRIBUTION A LA CAISSE DE COMPENSATION ALFA	45'352.30
303 3100	CONTRIBUTION A LA CAISSE ASS. CHOMAGE	20'962.90
304 1100	CONTRIBUTION A LA CAISSE PENSION	280'698.75
305 1100	ASSURANCES ACCIDENTS / SUVA	44'929.70
306 1100	VETEMENTS DE FONCTION	10'849.70
309 1100	VISITES MEDICALES	14'592.25
309 2101	FORMATION DU PERSONNEL	18'371.35

12a CHARGES - ENTRETIEN COURANT

+ 196'708.- (+ 24.6 %)

De par leur vieillissement, les installations demandent un niveau d'entretien plus important et les coûts associés progressent proportionnellement.

DETAIL DES COMPTES [CHF]		
340 1000	ENTRETIEN GENERAL	29'748.80
340 1001	ENTRETIEN TURBO GROUPE / TOURS DE REFROIDISSEMENT	48'291.10
340 1002	ENTRETIEN STATION DE DEMINERALISATION	0
340 1004	ENTRETIEN PONTS-ROULANTS	16'221.65
340 1005	ENTRETIEN DIVERS / SERRURERIE	43'988.00
340 1006	ENTRETIEN CONDUITES VANNES SOUPAPES	30'644.75
340 1007	ENTRETIEN CHEMINEE	0
340 1008	ENTRETIEN APPAREILS LAVAGE DES FUMÉES	94'269.20
340 1009	ENTRETIEN LOCAUX	111'142.10
340 1010	ENTRETIEN STATION RONDE	5'039.50
340 1011	ENTRETIEN INSTALLATION TRAITEMENT D'EAU	21'183.10
340 1012	ENTRETIEN FOUR	156'026.40

340 1013	ENTRETIEN ELECTROFILTRE	0
340 1014	ENTRETIEN DECHIQUETEUR	33'159.00
340 1015	ENTRETIEN TRAITEMENT DES CENDRES	16'970.90
340 1016	MACHINES MACHINES OUTILS ET ENGIN DE MANUTENTION	1'286.75
340 1018	ENTRETIEN DéNOx	56'657.40
340 1020	ENTRETIEN BENNES AJD	1'313.55
340 1021	ENTRETIEN CHAUDIERE	315'079.50
340 1022	ENTRETIEN SUPERVISION, AUTOMATION & PESAGE	15'686.40

12b CHARGES - ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE

+ 442'527.- non budgétisé

Cette rubrique est consacrée aux travaux en principe non programmés et en-dehors du cycle normal de maintenance qui résultent des conseils de spécialistes, de transmissions d'expériences des collègues, de réflexions à la suite de problèmes ponctuels, d'observations lors d'arrêts techniques ou d'actions évidentes à entreprendre.

A la suite des observations de corrosion sur les structures métalliques du bâtiment de l'incinération, une inspection plus détaillée a été menée. Un sablage des surfaces atteintes et l'apposition d'une nouvelle peinture de protection nous ont été recommandés, notamment sur toute la surface de l'ancien gazomètre qui est une construction totalement métallique de 125 ans. La préservation des structures du gazomètre et du bâtiment de l'incinération est essentielle, non seulement pour la pérennité des installations, mais aussi pour l'aspect esthétique du site. En effet, la situation urbaine de l'usine demande un entretien irréprochable des extérieurs : c'est notre principal outil de communication avec le voisinage.

13 CHARGES - ELECTRICITE, EAU, GAZ & CHAUFFAGE

+ 99'144.- (+ 14 %)

L'auto-provisionnement de Cridor est de **6'799 MWh**, ce qui représente une économie d'achat estimée à environ **CHF 1'000'000.-**.

La mise en service en début d'année 2004 de la nouvelle installation de préparation de l'eau a permis une plus grande utilisation de l'eau de la Ronde pour les tours de refroidissement. Le débit de la Ronde étant directement lié à la quantité de précipitations, le taux d'utilisation de cette eau dans les installations de Cridor est dépendant des conditions météorologiques. Toutefois, les résultats de cette année confirment le bien-fondé de l'investissement : avec les économies des 2 derniers exercices, les investissements ont déjà été amortis.

DETAIL DES COMPTES [CHF]		
341 1000	EAU RESEAU	342'692.25
341 1001	EAU INDUSTRIELLE LA RONDE	31'652.50
341 1002	ELECTRICITE	95'689.20
341 1003	CHAUFFAGE	20'433.75
341 1005	GAZ NATUREL POUR déNO _x	318'676.05

14 CHARGES - MATIERES CHIMIQUES & AUXILIAIRES
- 10'090.- (- 4.8 %)

--

15 CHARGES - ANALYSES, EXPERTISES & SECURITE
- 26'877.- (- 21.5 %)

Le recours à des mandats d'études extérieurs et d'analyses a été en dessous des prévisions.

16 CHARGES - ASSURANCES & FRAIS ADMINISTRATIFS
- 46'816.- (- 9.4 %)

DETAIL DES COMPTES [CHF]		
310 0200	ACHATS DE MATERIEL INFORMATIQUE	29'083.45
310 1000	FOURNITURES, MATERIEL DE BUREAU ET IMPRIMES	14'829.95
310 1400	ABONNEMENTS ET COTISATIONS	13'784.25
310 1500	PUBLICATIONS	2'945.45
311 1000	ACHATS DE MATERIEL ET DE MOBILIER	11'313.45
315 6000	ENTRETIEN, TAXES, ASSURANCES VEHICULES	3'068.25
317 1000	FRAIS DE DEPLACEMENTS ET DE REPRESENTATION	9'003.50
317 1010	FRAIS DE RECEPTIONS	6'777.60
317 2000	UTILISATION DE VEHICULES PRIVES	5'142.00
318 0600	PRESTATIONS DE SERVICE	0
318 1100	AFFRANCHISSEMENTS	4'230.80
318 1200	TELEPHONES	6'751.73
318 2000	FRAIS JUDICIAIRES	- 35.35
318 3000	CONTROLE DES COMPTES	4'500.00
318 3001	FRAIS ADMIN. FACTURES PAR SIM & DIR FIN	95'877.95
318 8700	ASSURANCES IMMOB. ET MOBILIERES	225'819.70
318 8800	EMOLUMENTS ET COMMISSIONS BANCAIRES	1'857.50
319 6000	FRAIS DIVERS ET IMPREVUS	16'568.80
319 6500	PERSONNEL TEMPORAIRE	0
319 7000	ARRONDI FACTURES FINALES	1'665.32

17 CHARGES - COMMUNICATION
+ 177'172.- (+ 147.6 %)

L'organisation d'une cérémonie officielle d'accueil des nouveaux actionnaires, la mise sur pieds d'une journée portes ouvertes, l'adaptation de l'identité graphique de l'entreprise et le renouvellement des supports administratifs sont à l'origine des dépenses supplémentaires. Ce compte comprend également les coûts liés à la campagne de sensibilisation dans les écoles des communes actionnaires menée par l'entreprise STRID (Réseau-Ecoles).

18 CHARGES - LOCATION

+ 13'493.- (+ 9.8 %)

Le déménagement dans le nouveaux bâtiment administratif s'est concrétisé plus tard que prévu et la période de location des anciens locaux a du être prolongée.

22-24 CHARGES - FRAIS FINANCIERS

-22'257.- (- 3.8 %)

DETAIL DES COMPTES [CHF]		
321 1000	INTERETS ET FRAIS SUR COMPTE COURANT	2'000.20
321 1003	INTERETS S/PRETS CRIDOR ^{plus}	690'156.90
421 1000	INTERETS DES CC ET PLACEMENTS	-11'513.72
422 1000	LIM SERVICE DE L'INTERET	-110'000.00
424 1000	AGIO	0

25 CHARGES - AMORTISSEMENTS

+ 860'005.- (+ 40.0 %)

Conformément à l'accord trouvé avec l'ENSA sur la stabilisation des tarifs de reprise de l'électricité, un montant supplémentaire de **CHF 848'255.-** a été attribué à l'amortissement final de la nouvelle turbine. Cet amortissement accéléré des installations de production d'électricité est nécessaire pour faire face à une baisse prochaine des tarifs. Bien que la nouvelle loi sur la libéralisation ait été refusée par votation, l'alignement, à terme, du marché suisse sur les pratiques européennes est inévitable et Cridor doit se préparer à cette éventualité.

Le montant inclus également le démarrage de l'amortissement, sur 20 ans, des nouveaux locaux administratifs.

DETAIL DES COMPTES [CHF]		
331 2101	AMORTISSEMENTS CRIDOR 5 à 15 ANS	704'118.00
331 2102	AMORTISSEMENTS CRIDOR 20 ANS	1'298'255.30
331 2103	AMORTISSEMENTS CRIDOR 25 ANS	1'002'265.00
331 2110	AMORTISSEMENTS VEHICULES	5'366.55

26 CHARGES - RESERVES, FONDS DE RENOUVELLEMENT

Avec la **suppression des subventions** à la construction des usines d'incinération, il appartient dorénavant à notre société, conformément à l'article 32a LPE, de constituer les provisions nécessaires afin d'assumer les coûts d'agrandissement et de remplacement de nos installations. Le Conseil d'administration a déterminé le principe de calcul du montant annuel à verser à ce fonds. Ce calcul devra être adapté à l'évolution technologique déterminant les investissements futurs.

La politique du Conseil d'administration en la matière est de stabiliser l'ensemble de la masse "frais financiers, amortissements et fonds de renouvellement". Ces trois éléments représenteront donc, à terme, une charge pratiquement constante pour l'entreprise, de l'ordre de 4.3 à 4.5 mio de francs, soit environ **CHF 1'750'000.-** pour le fonds de renouvellement. L'allègement des frais financiers obtenus par le remboursement progressif des emprunts sera affecté au fonds de renouvellement pour atteindre l'objectif mentionné.

Toutefois, le Conseil d'administration a décidé de limiter la contribution à ce fonds à **CHF 1'350'000.-** pour l'exercice 2004-2005. En effet, la part de l'agio versé par les nouveaux actionnaires (**CHF 3'457'473.-**) est également créditée à ce fonds.

COMPTE D'EXPLOITATION – COMPOSTAGE

RECAPITULATIF [CHF]		CE04	BU05	CE05	Ecart CE04		Ecart BU05	
					[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Produits :								
1	Compostage partenaires	315'449	324'935	348'221	32'772	10.4	23'286	7.2
	Compostage privés zone d'apport	37'457	26'000	33'998	-3'459	-9.2	7'998	30.8
	Compostage autres clients	69'072	40'000	53'508	-15'564	-22.5	13'508	33.8
2	Vente de compost	-	-	-	-	-	-	-
3								
4	Divers	2'500	2'500	20'376	17'876	715.1	17'876	715.1
5								
6	TOTAL PRODUITS	424'478	393'435	456'103	31'625	7.5	62'668	16.0
Charges externes :								
7	Transports	3'700	4'500	3'350	-350	-9.5	-1'150	-25.6
8	Elimination des déchets	-	-	-	-	-	-	-
9	TOTAL CHARGES EXTERNES	3'700	4'500	3'350	-350	-9.5	-1'150	-25.6
10	PRODUITS – CHARGES EXT.	420'778	388'935	452'753	31'975	7.6	63'818	16.4
Charges d'exploitation :								
11	Personnel	102'748	110'000	102'726	-22	-0.0	-7'274	-6.6
12a	Entretien courant	22'169	19'000	16'107	-6'063	-27.3	-2'893	-15.2
12b	Entretien extraordinaire	-	-	15'000	15'000	-	15'000	-
13	Electricité, eau & diesel	24'616	26'710	24'009	-607	-2.5	-2'701	-10.1
14	Matières chimiques & auxiliaires	486	1'300	1'565	1'079	222.2	265	20.4
15	Analyses, expertises & sécurité	2'550	12'000	2'549	-1	-0.0	-9'451	-78.8
16	Assurances & frais administratifs	13'661	20'800	12'619	-1'042	-7.6	-8'181	-39.3
17	Communication	7'192	20'000	-	-7'192	-100.0	-20'000	-100.0
18	Location	26'392	26'100	26'512	120	0.5	412	1.6
19								
20	TOTAL CHARGE D'EXPLOITATION	199'814	235'910	201'086	1'272	0.6	-34'824	-14.8
21	MARGE D'EXPLOITATION	220'964	153'025	251'668	30'705	13.9	98'643	64.5
Charges financières :								
22	Frais financiers normaux	27'278	27'000	23'755	-3'523	-12.9	-3'245	-12.0
23	Retards de subventions	-	-	-	-	-	-	-
24								
25	Amortissements	114'025	114'025	221'000	106'975	93.8	106'975	93.8
26	Réserve fluctuation des coûts	79'661	12'000	6'913	-72'748	-91.3	-5'087	-42.4
27	TOTAL CHARGES FINANCIERES	220'964	153'025	251'668	30'705	13.9	98'643	64.5
28	RESULTAT D'EXPLOITATION	0	0	0	0	-	0	-

COUTS PARTENAIRES		CE04	BU05	CE05	
	Population communes partenaires	56'612	56'387	56'284	[hab.]
	Tonnage livré par les partenaires	2'524	2'500	2'786	[tonnes]
	Tonnage commercial total	3'503	3'100	3'592	[tonnes]
	Tonnage composté à Cridor	3'503	3'100	3'592	[tonnes]
	Compostage partenaires	315'449	324'935	348'221	[CHF]
	Par habitant	5.57	5.76	6.19	[CHF]
	Par tonne incinérée	125.00	129.97	125.00	[CHF]

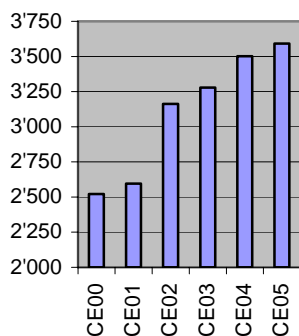
Remarque : pour une raison de lisibilité, les comptes sont présentés avec un arrondi au franc supérieur. En réalité, la comptabilité est tenue sur 2 décimales.

1 PRODUITS - COMPOSTAGE

+ 7'998.- (+ 30.8%)

Le tonnage de déchets verts livrés par les communes partenaires est de **2'786 tonnes**, soit une augmentation de **10.4%** par rapport à l'exercice précédent. Le résultat dépasse l'objectif fixé.

Tonnage total [tonnes]



Un apport extérieur de notre partenaire Celtor de **535 tonnes** a permis la saturation de l'installation à **3'592 tonnes**. Globalement, la progression du tonnage est de **2.5%** par rapport à l'exercice précédent. Bien que cet apport supplémentaire provenant d'une surproduction de la zone Celtor soit encore disponible pour l'exercice prochain, il n'est pas garanti à long terme. Il doit donc être considéré comme étant une action ponctuelle. L'objectif d'une saturation des installations par une augmentation régionale du tonnage reste la priorité.

Les graphes de l'annexe #2 indiquent les poids respectifs livrés par commune partenaire et par habitant pour les 4 dernières années.

2 PRODUITS - VENTE DE COMPOST

La distribution du compost à la population est gratuite.

4 PRODUITS - DIVERS

Un contrat de location pour l'installation d'une antenne de télécommunication mobile a été conclu avec Swisscom pour un montant annuel de **CHF 3'250.-**.

Durant l'exercice, une place de transbordement des déchets a été aménagée sur le site du compostage. L'utilisation de cette place de transbordement durant la grande révision annuelle, les machines et le personnel associés sont facturés à l'activité de l'incinération sur la base d'un tarif de **CHF 11.-** la tonne de déchets transbordée. Pour l'exercice 2004-2005, le revenu lié à cette nouvelle prestation est de **CHF 15'000.-**.

7 CHARGES - TRANSPORTS

- 1'150.- (- 25.6 %)

--

8 CHARGES - ELIMINATION DES DECHETS

--

11 CHARGES - PERSONNEL

- 7'274.- (- 6.6 %)

Il s'agit des salaires de l'exploitation : 1 personne pendant 12 mois (6 mois à 100 % et 6 mois à 20 %) + 1 personne pendant 6 mois à 100 % pour absorber le travail en période d'apport de mai à octobre.

12a CHARGES - ENTRETIEN COURANT**- 2'893.- (- 15.2 %)**

--

12a CHARGES - ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE**+ 15'000.- non budgété**

Comme pour l'incinération, cette rubrique est consacrée aux travaux en principe non programmés qui résultent des conseils de spécialistes, de transmissions d'expériences des collègues, de réflexions à la suite de problèmes ponctuels, d'observations ou d'actions évidentes à entreprendre.

En complément à l'aménagement d'une place de transbordement des déchets sur le site du compostage, le système de pesage est renouvelé pour le rendre compatible avec celui utilisé par l'incinération, ce qui permet aux clients d'utiliser les mêmes badges de pesage sur les 2 sites. Pour des raisons pratiques, l'installation du nouveau système demande l'agrandissement du bâtiment administratif.

13 CHARGES - ELECTRICITE, EAU & DIESEL**- 2'701.- (- 10.1 %)**

Consommation d'électricité et de diesel pour les machines.

Les pluies régulières de cet été ont permis de limiter l'achat d'eau du réseau.

14 CHARGES - MATIERES CHIMIQUES & AUXILIAIRES**+ 265.- (+ 20.4 %)**

--

15 CHARGES - ANALYSES, EXPERTISES & SECURITE**- 9'451.- (- 78.8 %)**

Il doit être obligatoirement fait 4 analyses de compost chaque année.

Aucun mandat de projet n'ayant été confié à l'extérieur, le budget prévu à cet effet n'a pas été utilisé.

DETAIL DES COMPTES [CHF]

346 1000	ANALYSES	2'040.00
346 1001	EXPERTISE & CONSEILS D'EXPERTS (EXTERNE)	0.00
346 1002	MATERIEL DE SECURITE / MSST	508.80

16 CHARGES - ASSURANCES & FRAIS ADMINISTRATIFS**- 8'181.- (- 39.3 %)**

DETAIL DES COMPTES [CHF]		
310 1000	FOURNITURES ET MATERIEL DE BUREAU	816.50
318 1200	TELEPHONES	2'215.40
318 8700	ASSURANCES IMMOBILIERE ET MOBILIERES	8'536.85
319 6000	FRAIS DIVERS & IMPREVUS	1'050.55

17 CHARGES - COMMUNICATION **- 20'000.- (- 100 %)**

Aucune campagne de sensibilisation auprès du public pour le renforcement du tri des déchets verts n'a été menée.

18 CHARGES - LOCATION **+ 412.- (+ 1.6 %)**

Location du terrain et de la tamiseuse.

22-23 CHARGES - FRAIS FINANCIERS **- 3'245.- (- 12.0 %)**

La clé de répartition des frais financiers entre les activités d'incinération et de compostage est proportionnelle aux investissements consentis pour chacune des activités.

25 CHARGES - AMORTISSEMENTS

DETAIL DES COMPTES [CHF]		
331 2302	AMORTISSEMENTS COMPOSTAGE 5 à 15 ANS	79'333.00
331 2303	AMORTISSEMENTS COMPOSTAGE 25 ANS	141'667.00

Ces montants incluent l'amortissement de la partie génie civil de l'aménagement de la place de transbordement des déchets.

26 CHARGES - RESERVE FLUCTUATION DES COÛTS **- 5'087.- (- 42.4)**

Les résultats d'exploitation étant en ligne avec les prévisions, le tarif de **CHF 125.-** la tonne est conservé pour les communes partenaires.

De plus, la réserve pour fluctuation des coûts pour les partenaires peut être alimentée. Elle doit empêcher d'augmenter le prix facturé aux partenaires en cas de mauvais exercice par suite de mauvaises conditions météorologiques qui pourraient compromettre la production de déchets verts (gazon).

BILAN CONSOLIDE AU 30 SEPTEMBRE 2005

ACTIF	2005		2004	
Immobilisations				
GC -Maçonnerie	35'662'987.25		35'662'987.25	
Pesage	711'943.55		711'943.55	
Ponts-roulants	3'385'915.55		3'385'915.55	
Portes égalisatrices	1'581'296.50		1'581'296.50	
Déchetiseur	1'683'110.40		1'683'110.40	
Four, chaudière	21'673'034.95		21'673'034.95	
Electrofiltre	1'678'302.30		1'678'302.30	
Laveur	7'626'383.00		7'626'383.00	
Eau vapeur	2'192'014.50		2'192'014.50	
Distrib. Électr. Prim.	133'005.50		133'005.50	
Câblage	830'437.15		830'437.15	
Gestion centralisée	1'400'013.40		1'400'013.40	
Défense incendie	400'418.60		400'418.60	
Déminéralisation	146'145.10		146'145.10	
Liaisons Hydrauliques	754'430.65		754'430.65	
Compresseur	60'861.25		60'861.25	
TE & Cendres	5'475'277.10		5'475'277.10	
Tours de refroidissement(Baltimore)	617'823.85		617'823.85	
Turbo 2000	7'453'256.30		7'453'256.30	
DéNOx	9'884'246.90	103'350'903.80	9'884'246.90	103'350'903.80
Immobilisation compostage				
Bâtiment	2'139'145.30		2'032'169.30	
Electromécanique	1'667'909.65		1'667'909.65	
Machines	426'575.50	4'233'630.45	426'575.50	4'126'654.45
Travaux en cours				
Renouvellement - Traitement d'eau	288'062.80		288'062.80	
Sécurisation du site	36'204.35			
Bâtiment administratif	1'227'128.90	1'551'396.05	361'495.25	649'558.05
Pièces de rechange	1.00	1.00	1.00	1.00
Véhicules	16'367.55	16'367.55	16'367.55	16'367.55
Débiteurs				
Débiteurs BVR	2'973'335.55		2'587'439.35	
Débiteurs AFC	4'293.16		1'093.10	
ISDS - 10 actions	10'000.00	2'987'628.71	10'000.00	2'598'532.45
Compte à terme				
BCN	7'000'000.00	7'000'000.00	0.00	0.00
Stock de balles	-850'000.00	-850'000.00	-850'000.00	-850'000.00
Actifs transitoires				
Compte attente	8'763.45		203'579.55	
BCN compte de consignation	-476.75		-434.85	
C/C salaires	44'045.00	52'123.44	-781.26	202'363.44
Disponibles				
Caisse	1'461.60		6'439.85	
Compte Jaune 23-588-4	461'682.37		443'351.36	
Banque COOP C/C	362.90	463'506.87	387.00	450'178.21
		118'805'557.87		110'544'558.95

PASSIF**2005****2004****Fonds propres**

Capital propre	139'700.00		100'000.00	
Réserve statutaire	25'000.00	164'700.00	25'000.00	125'000.00
Réserve pour entretien des installations et pièces de rechange	930'000.00		930'000.00	
Réserve extension Cridor	1'400'000.00		1'400'000.00	
Réserve jeux éducatifs	35'000.00		35'000.00	
Réserve pour parer aux fluctuations des coûts d'exploitation des actionnaires	927'139.25		927'139.25	
Réserve fluctuation des coûts partenaires compostage	255'630.65	3'547'769.90	248'717.50	3'540'856.75

Fonds de renouvellement

	10'199'473.00	10'199'473.00	5'392'000.00	5'392'000.00
--	---------------	---------------	--------------	--------------

Subventions Cridor

SCPE NE	15'960'940.00		15'960'940.00	
Office protection eaux Berne	3'049'464.00		3'049'464.00	
République et canton du Jura	2'474'099.00		2'474'099.00	
Fédérale canton de Neuchâtel	17'213'778.00		17'213'778.00	
Fédérale Serv. Cant. Berne	3'409'835.00		3'409'835.00	
Fédérale canton du Jura	4'145'196.00		4'145'196.00	
OFEN récupération de chaleur	22'300.00	46'275'612.00	22'300.00	46'275'612.00

Subventions compostage

SCPE NE	849'637.00		849'637.00	
Office protection eaux Berne	171'220.00		171'220.00	
Fédérale canton de Neuchâtel	1'318'402.00	2'339'259.00	1'318'402.00	2'339'259.00

Subvention déNOx

SCPE NE	2'400'625.40		2'400'625.40	
Office protection eaux Berne	394'087.00		394'087.00	
République et canton du Jura	331'593.00		331'593.00	
Fédérale canton de Neuchâtel	1'890'492.00		1'890'492.00	
Fédérale Serv. Cant. Berne	481'016.00		481'016.00	
Fédérale canton du Jura	513'428.00	6'011'241.40	513'428.00	6'011'241.40

Fonds d'amortissements

Fonds d'amortissements 5 - 15 ans	12'398'883.80		11'615'432.80	
Fonds d'amortissements 20 ans	6'258'255.30		4'960'000.00	
Fonds d'amortissements 25 ans	10'567'408.00		9'423'476.00	
Fonds d'amortissements 30 ans	3'678'734.40		3'678'734.40	
Fonds d'amortissements véhicules	16'366.55	32'919'648.05	11'000.00	29'688'643.20

Emprunt à long terme

<i>Contractés/échéances</i>				
06.06.85/2007 LIM ac. Filtres-ép. Eaux	61'600.00		82'100.00	
30.09.01-30.09.11 Etat de NE-Rec.	800'000.00		850'000.00	
01.01.01-31.12.07 CPC-Rec	2'000'000.00		2'000'000.00	
20.04.00-19.04.06 CPC	2'000'000.00		2'000'000.00	
28.02.00-28.02.09 Etat NE	2'250'000.00		2'400'000.00	
01.03.00-28.02.10 CPC	3'000'000.00		3'000'000.00	
01.07.00-30.06.07 CPC	1'000'000.00		1'000'000.00	
31.08.01-31.08.11 CP Etat NE	1'600'000.00		1'700'000.00	
13.09.01-13.09.11 CPC	2'000'000.00	14'711'600.00	2'000'000.00	15'032'100.00

Taux en %
au 30.09.03**A reporter****116'169'303.35****108'404'712.35**

PASSIF	2005		2004	
Report		116'169'303.35		108'404'712.35
Emprunt à court et moyen terme				
Crédit Suisse C/C	-42'844.05		-11'354.10	
Banque Canto. Neuch. C/C	-18'459.35		-4'394.35	
UBS 310.335.02M	-5'154.80	-66'458.20	-5'617.90	-21'366.35
Créanciers charges du personnel				
Caisse de compensation CCNC (AVS/AC/ALFA)	-8'049.30		0.00	
Caisse de pension ville La Chaux-de-Fonds	-2'035.70		0.00	
Suva - perte de gain accident	-26'644.35		0.00	
La Bâloise - perte de gain maladie	6'649.10		0.00	
Assurance accident complémentaire LAA	3'589.75	-26'490.50	0.00	0.00
Provisions				
Provisions 13ème salaires	148'463.65		0.00	
Provisions du croire sur débiteurs	88'491.45		83'134.25	
Provisions achat bennes	3'218.05		40'255.80	
Provision service intérêt SECO	552'780.00	792'953.15	662'780.00	786'170.05
Passifs transitoires				
TVA détails trimestriels	868'096.52		701'265.05	
Fournisseurs généraux	25'425.15		23'225.25	
Fournisseurs généraux	1'025'037.70		635'892.80	
Créancier Etat BE taxe déchets	15'239.95		14'659.80	
Créancier Etat JU taxe déchets	2'450.75	1'936'250.07		1'375'042.90
		118'805'557.87		110'544'558.95

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers			Néant
Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements, actifs sous réserve de propriété			Néant
Engagements de leasing non portés au bilan			Néant
Valeurs d'assurance-incendie des immobilisations corporelles:			
- bâtiment	CHF	44'549'305.-	
- ensemble des installations	CHF	54'900'000.-	
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle			Néant
Emprunts obligataires émis par la société			Néant
Participation dans ISDS Oulens SA	CHF		10'000.-
Dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes			Néant
Réévaluations			Néant
Propres actions détenues par la société			Néant
Augmentation autorisée et conditionnelle du capital			
397 actions : nominal	CHF	39'700.-	
Agio	CHF	3'457'473.-	
Total	CHF	<u>3'497'173.-</u>	
Autres indications prévues par la loi			Néant

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

FIDUHAL

Expert-comptable diplômé *Patrick Haldimann* Comptable contrôleur de gestion diplômé

Comptabilité
Gestion d'entreprise
Révision
Fiscalité

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION POUR L'EXERCICE 2004/2005

à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
de

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 31
Tél. 032 914 46 14
Fax 032 914 46 36
TVA 247 993

CRIDOR
Centre régional d'incinération
des ordures ménagères S.A.
La Chaux-de-Fonds

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité d'organe de révision, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels de CRIDOR Centre régional d'incinération des ordures ménagères S.A. pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2005.

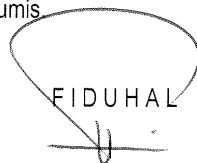
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste que je remplis les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Ma révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. J'ai révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, j'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. J'estime que ma révision constitue une base suffisante pour former mon opinion.

Selon mon appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Je recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis

La Chaux-de-Fonds, le 16 décembre 2005.



FIDUHAL

Patrick Haldimann
(réviseur responsable)

Annexes :

- Comptes annuels comprenant
- Bilans aux 30 septembre 2004 et 2005
- Comptes de pertes et profits des exercices 2003/2004 et 2004/2005
- Annexe

Bureau du local - Rue de France 17 - Tél. 032 931 90 50 - 2400 Le Locle
Membre de la CHAMBRE  FIDUCIAIRE



RAPPORT DES OBSERVATEURS

A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE CRIDOR S.A. 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat confié, nous avons procédé, en date du 9 décembre 2005, après un contrôle effectué par la fiduciaire Fiduhel, à un examen sommaire des comptes de votre Société, pour l'exercice du 1^{er} octobre 2004 au 30 septembre 2005.

Notre rôle est plus une mission d'observateurs délégués des communes actionnaires que de vérificateurs de comptes. Ainsi, nous nous sommes intéressés davantage à des aspects de gestion, de politique et de stratégie d'entreprise, qu'à des considérations purement comptables, eu égard à la révision déjà réalisée par la fiduciaire.

A la suite de la lecture des comptes et aux explications fournies, nous avons constaté les éléments importants suivants :

- *Afin de faire face à futur à une baisse du prix de l'électricité à la suite d'une éventuelle libéralisation du marché, il a été décidé une attribution supplémentaire de CHF 848'255.30 à l'amortissement de la nouvelle turbine.*
- *Un montant de CHF 1'350'000.- a été attribué au fonds de renouvellement durant l'exercice 2004-2005.*
- *Le capital-actions s'est vu augmenté de CHF 39'700.- à CHF 139'700.- correspondant à l'émission de 397 actions supplémentaires pour les nouveaux actionnaires. Cette augmentation a généré un agio de CHF 3'457'473.- qui a été attribué intégralement au fonds de renouvellement. Ce dernier présente ainsi un solde de CHF 10'199'473.- au 30 septembre 2005.*

Le coût d'incinération à la tonne pour les communes actionnaires a pu être réduit à CHF 200.-.

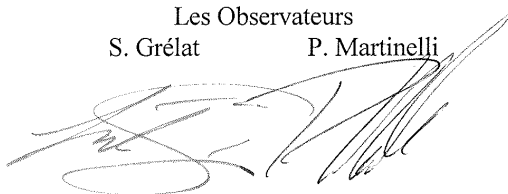
Le coût du compostage à la tonne pour les communes partenaires a pu être maintenu à CHF 125.-.

Nous tenons à souligner la gestion rigoureuse de l'entreprise ainsi que sa politique à long terme. A notre avis, la comptabilité est conforme à la réalité et reflète les informations obtenues.

Aussi, sur la base de nos constatations, nous vous proposons d'approuver les comptes présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

St-Imier, Le Locle, le 9 décembre 2005

Les Observateurs
S. Grélat P. Martinelli



RESOLUTIONS

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les résolutions suivantes :

Première résolution

Les rapports, les comptes et le bilan présentés par le Conseil d'administration pour l'exercice 2004-2005 sont approuvés.

Deuxième résolution

Décharge est donnée aux différents organes de la société pour leur gestion pendant l'exercice 2004-2005.

Troisième résolution

Aucun versement n'est effectué au fonds de réserve statutaire, la réserve légale étant atteinte.

Quatrième résolution

Un versement d'un montant de CHF 1'350'000.- a été effectué au fonds de renouvellement des installations d'incinération pour l'exercice 2004-2005.

Cinquième résolution

L'amortissement complémentaire pour l'installation Turbo2000 se monte à CHF 848'255.30.

Sixième résolution

Un versement d'un montant de CHF 6'913.15 est attribué à la réserve fluctuation des coûts actionnaires du compostage.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE CRIDOR S.A.

Le Président

P. Hainard

Le Vice-président

M. Jeanneret

Le Secrétaire

D. De La Reussille

EXTRAIT DU PV DE L'AG DU 08.03.2006

COMPTES 2004-2005

Le Président constate que le rapport du Conseil d'administration, de la fiduciaire et celui des contrôleurs, le bilan et le compte de Pertes et Profits pour l'exercice 2004-2005 ont été déposés conformément à la loi.

Aucun administrateur ne prenant part au vote de la deuxième résolution (CO art. 695), les six résolutions ci-après sont toutes adoptées à l'unanimité, telles qu'elles sont proposées par le Conseil d'administration, à savoir :

I

Les rapports, les comptes et le bilan présentés par le Conseil d'administration pour l'exercice 2004-2005 sont approuvés.

II

Décharge est donnée aux différents organes de la société pour leur gestion pendant l'exercice 2004-2005.

III

Aucun versement n'est effectué au fonds de réserve statutaire, la réserve légale étant atteinte.

IV

Un versement d'un montant de CHF 1'350'000.- a été effectué au fonds de renouvellement pour l'exercice 2004-2005.

V

L'amortissement complémentaire pour l'installation Turbo2000 se monte à CHF 848'255.30.

VI

Un versement d'un montant de CHF 6'913.15 est attribué à la réserve fluctuation des coûts actionnaires du compostage.

NOMINATION DES ORGANES DE REVISION

Les mandats de la fiduciaire Fiduhel S.A. et des observateurs des communes M. Patrick Martinelli et Mme Stéphanie Grélat sont renouvelés pour une année.

Annexes

ANNEXE 1 – TONNAGE INCINERE DES COMMUNES ACTIONNAIRES

PERIMETRE Cridor	HAB	4EME TRIM 2004		1ER TRIM 2005		2EME TRIM 2005		3 EME TRIM 2005		TOTAL 12 MOIS	
		TONNAGE TOTAL	KG/HAB	TONNAGE TOTAL	KG/HAB	TONNAGE TOTAL	KG/HAB	TONNAGE TOTAL	KG/HAB	TONNAGE TOTAL	KG/HAB
Le Bémont	365	19.575	53.6	19.642	53.8	24.148	66.2	23.220	63.6	86.586	237.2
Les Bois	1'081	78.308	72.4	70.353	65.1	87.790	81.2	85.541	79.1	321.992	297.9
Les Breuleux	1'312	109.846	83.7	109.809	83.7	116.164	88.5	111.329	84.9	447.148	340.8
La Chau-des-Breuleux	97	4.894	50.5	4.829	49.8	4.954	51.1	5.200	53.6	19.877	204.9
Les Enfers	142	6.770	47.7	8.180	57.6	6.530	46.0	7.950	56.0	29.430	207.3
Goumois	110	7.371	67.0	6.266	57.0	8.254	75.0	8.770	79.7	30.660	278.7
Montfaucon	633	34.479	54.5	31.855	50.3	38.281	60.5	39.542	62.5	144.157	227.7
Montfaverger	35	1.697	48.5	1.905	54.4	2.055	58.7	1.629	46.5	7.286	208.2
Muriaux	462	40.813	88.3	31.608	68.4	43.621	94.4	39.929	86.4	155.970	337.6
Le Noirmont	1'667	154.939	92.9	136.778	82.1	153.000	91.8	155.374	93.2	600.091	360.0
Le Peuchapatte	39	2.177	55.8	1.390	35.7	1.885	48.3	1.778	45.6	7.231	185.4
Les Pommerats	240	13.944	58.1	14.114	58.8	14.275	59.5	14.568	60.7	56.901	237.1
Saignelégier *	2'003	208.186	103.9	191.319	95.5	204.625	102.2	220.780	110.2	824.910	411.8
Saint-Brais	216	14.021	64.9	11.696	54.1	15.452	71.5	12.182	56.4	53.351	247.0
ZONE JURA	8'402	697.018	83.0	639.746	76.1	721.033	85.8	727.792	86.6	2'785.590	331.5
Les Brenets	1'155	109.432	94.7	95.041	82.3	109.579	94.9	111.914	96.9	425.967	368.8
Brot-Plamboz	251	14.323	57.1	16.722	66.6	16.443	65.5	17.019	67.8	64.507	257.0
Le Cerneux-Péquignot	341	22.850	67.0	18.873	55.3	24.400	71.6	25.471	74.7	91.595	268.6
La Chau-du-Milieu	443	25.847	58.3	23.548	53.2	28.738	64.9	25.213	56.9	103.345	233.3
Les Planchettes	227	12.025	53.0	8.850	39.0	12.520	55.2	10.600	46.7	43.995	193.8
Les Ponts-de-Martel *	1'294	104.112	80.5	95.205	73.6	101.518	78.5	106.559	82.3	407.394	314.8
La Sagne *	981	82.715	84.3	77.960	79.5	94.566	96.4	94.298	96.1	349.538	356.3
ZONE NEUCHATEL	4'692	371.304	79.1	336.200	71.7	387.764	82.6	391.074	83.3	1'486.341	316.8
Corgémont	1'538	85.946	55.9	86.726	56.4	76.975	50.0	84.138	54.7	333.784	217.0
Cormoret	502	31.042	61.8	37.950	75.6	36.278	72.3	37.256	74.2	142.526	283.9
Cortébert	747	38.635	51.7	40.166	53.8	37.391	50.1	39.220	52.5	155.413	208.0
Courtelay	1'226	85.840	70.0	75.288	61.4	76.519	62.4	89.948	73.4	327.595	267.2
La Ferrière *	543	23.073	42.5	23.694	43.6	21.287	39.2	22.134	40.8	90.187	166.1
Renan	824	40.666	49.4	42.717	51.8	39.560	48.0	48.767	59.2	171.709	208.4
Sonceboz *	1'711	99.148	57.9	84.205	49.2	95.800	56.0	94.538	55.3	373.691	218.4
Sonvilier	1'168	59.579	51.0	60.803	52.1	53.330	45.7	65.958	56.5	239.670	205.2
Villeret *	912	53.413	58.6	50.765	55.7	55.859	61.2	48.049	52.7	208.086	228.2
ZONE BERNE	9'171	517.343	56.4	502.314	54.8	492.999	53.8	530.006	57.8	2'042.662	222.7

PERIMETRE Cridor	HAB	4EME TRIM 2004		1ER TRIM 2005		2EME TRIM 2005		3 EME TRIM 2005		TOTAL 12 MOIS	
		TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB
La Chauv-de-Fonds *	37'490	3'830.030	102.2	3'497.800	93.3	3'704.290	98.8	3'457.940	92.2	14'490.060	386.5
Le Locle	10'499	959.910	91.4	920.480	87.7	984.820	93.8	912.950	87.0	3'778.160	359.9
Saint-Imier	4'848	278.760	57.5	257.640	53.1	295.400	60.9	280.730	57.9	1'112.530	229.5
VILLES	52'837	5'068.700	95.9	4'675.920	88.5	4'984.510	94.3	4'651.620	88.0	19'380.750	366.8

RECAPITULATIF PERIMETRE Cridor

ZONE JURA	8'402	697.018	79.0	639.746	72.8	721.033	80.5	727.792	84.0	2'785.590	331.5
ZONE NEUCHATEL	4'692	371.304	78.7	336.200	72.5	387.764	81.1	391.074	81.2	1'486.341	316.8
ZONE BERNE	9'171	517.343	55.0	502.314	54.9	492.999	53.1	530.006	57.2	2'042.662	222.7
VILLES	52'837	5'068.700	93.1	4'675.920	88.9	4'984.510	93.0	4'651.620	88.5	19'380.750	366.8
TOTAL PERIMETRE Cridor	75'102	6'654.365	88.6	6'154.179	81.9	6'586.306	87.7	6'300.492	83.9	25'695.342	342.1

* sans Step régionale

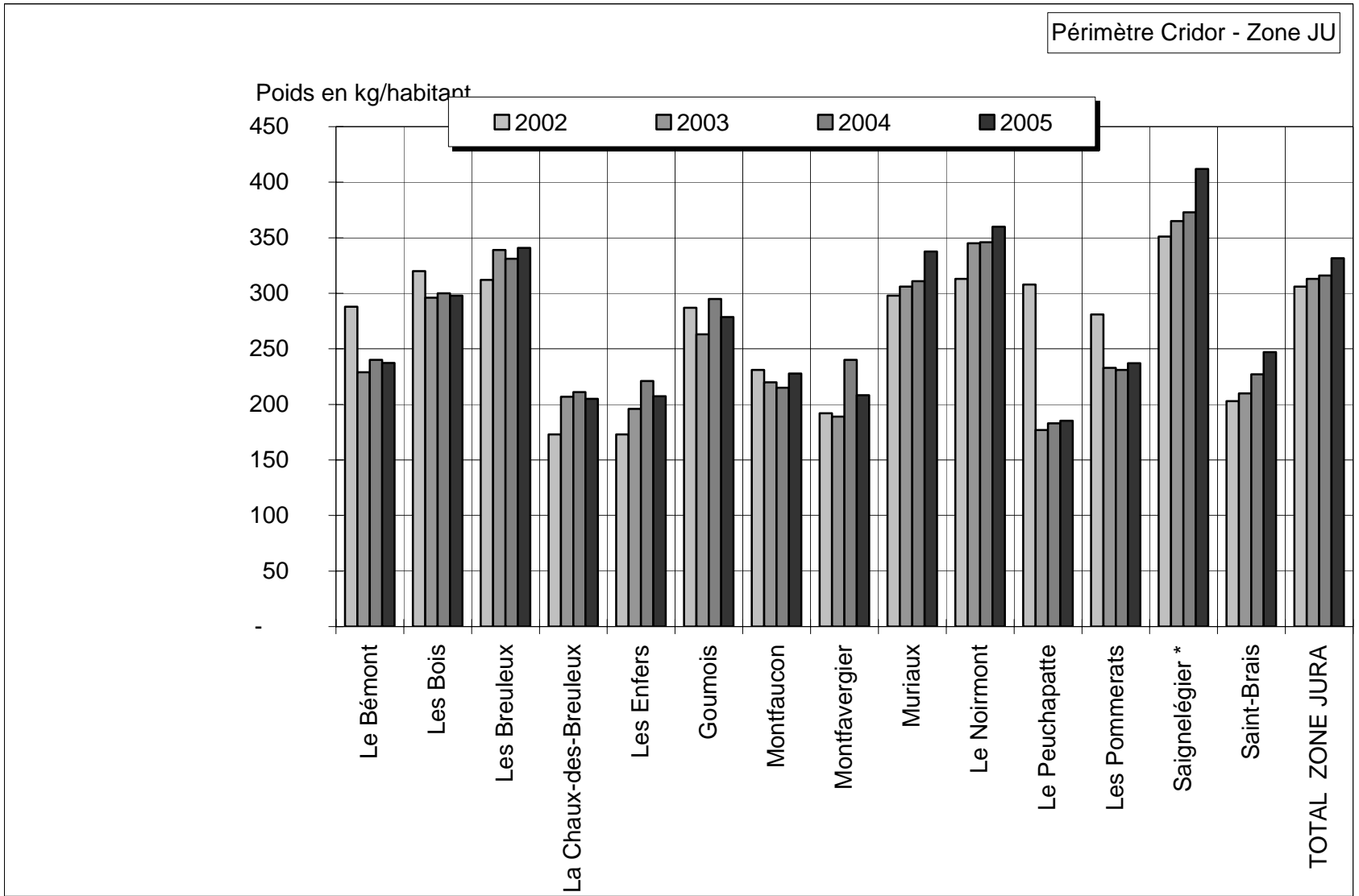
PERIMETRE SEOD	HAB	4EME TRIM 2004		1ER TRIM 2005		2EME TRIM 2005		3 EME TRIM 2005		TOTAL 12 MOIS	
		TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB
SEOD	35'107	1'764.246	50.3	1'534.493	43.7	1'747.226	49.8	1'624.235	46.3	6'670.200	190.0
TOTAL PERIMETRE SEOD	35'107	1'764.246	50.3	1'534.493	43.7	1'747.226	49.8	1'624.235	46.3	6'670.200	190.0

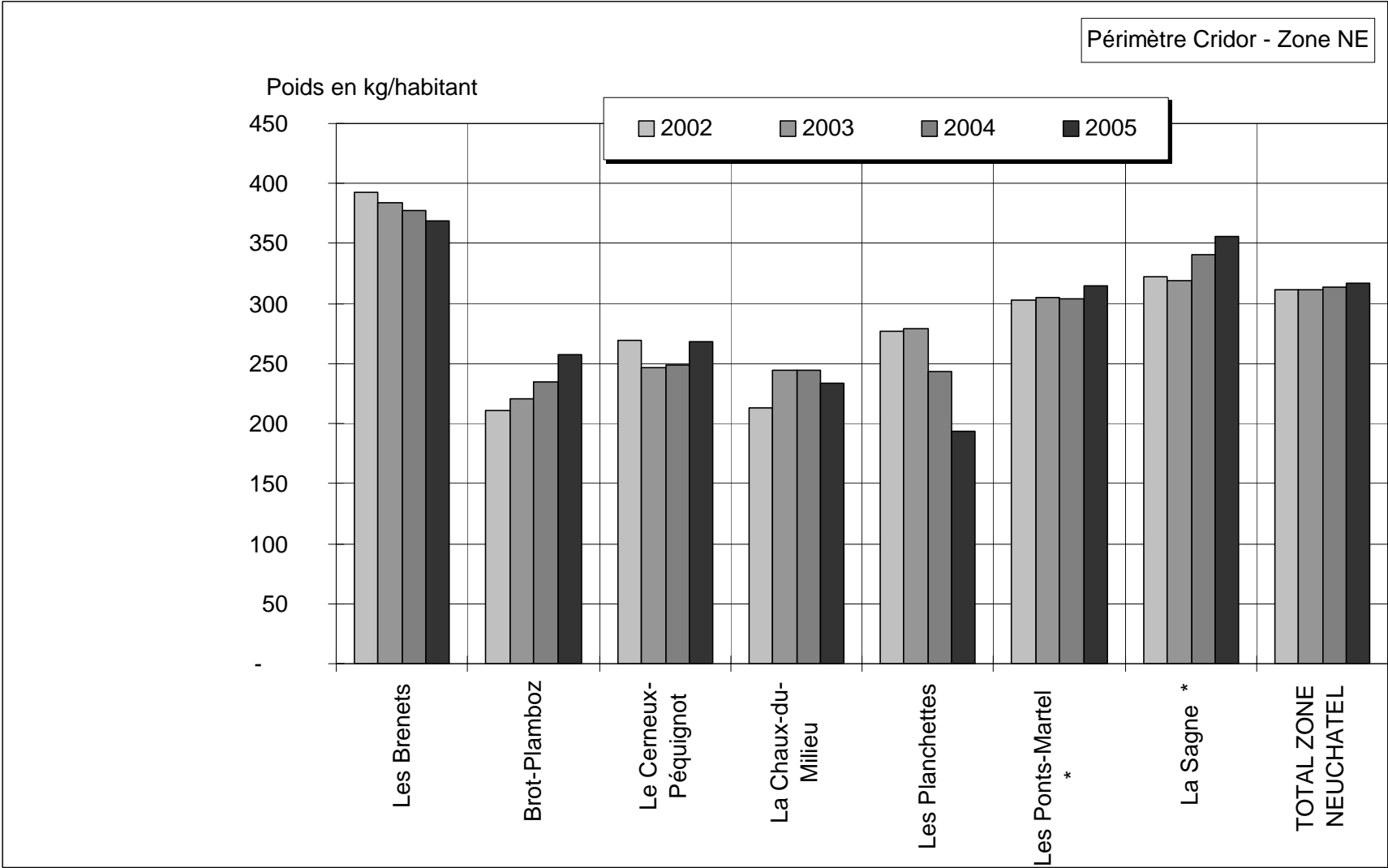
PERIMETRE SIDP	HAB	4EME TRIM 2004		1ER TRIM 2005		2EME TRIM 2005		3 EME TRIM 2005		TOTAL 12 MOIS	
		TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB
SIDP	23'769	1'486.333	62.5	1'184.028	49.8	1'345.661	56.6	1'306.050	54.9	5'322.073	223.9
TOTAL PERIMETRE SIDP	23'769	1'486.333	62.5	1'184.028	49.8	1'345.661	56.6	1'306.050	54.9	5'322.073	223.9

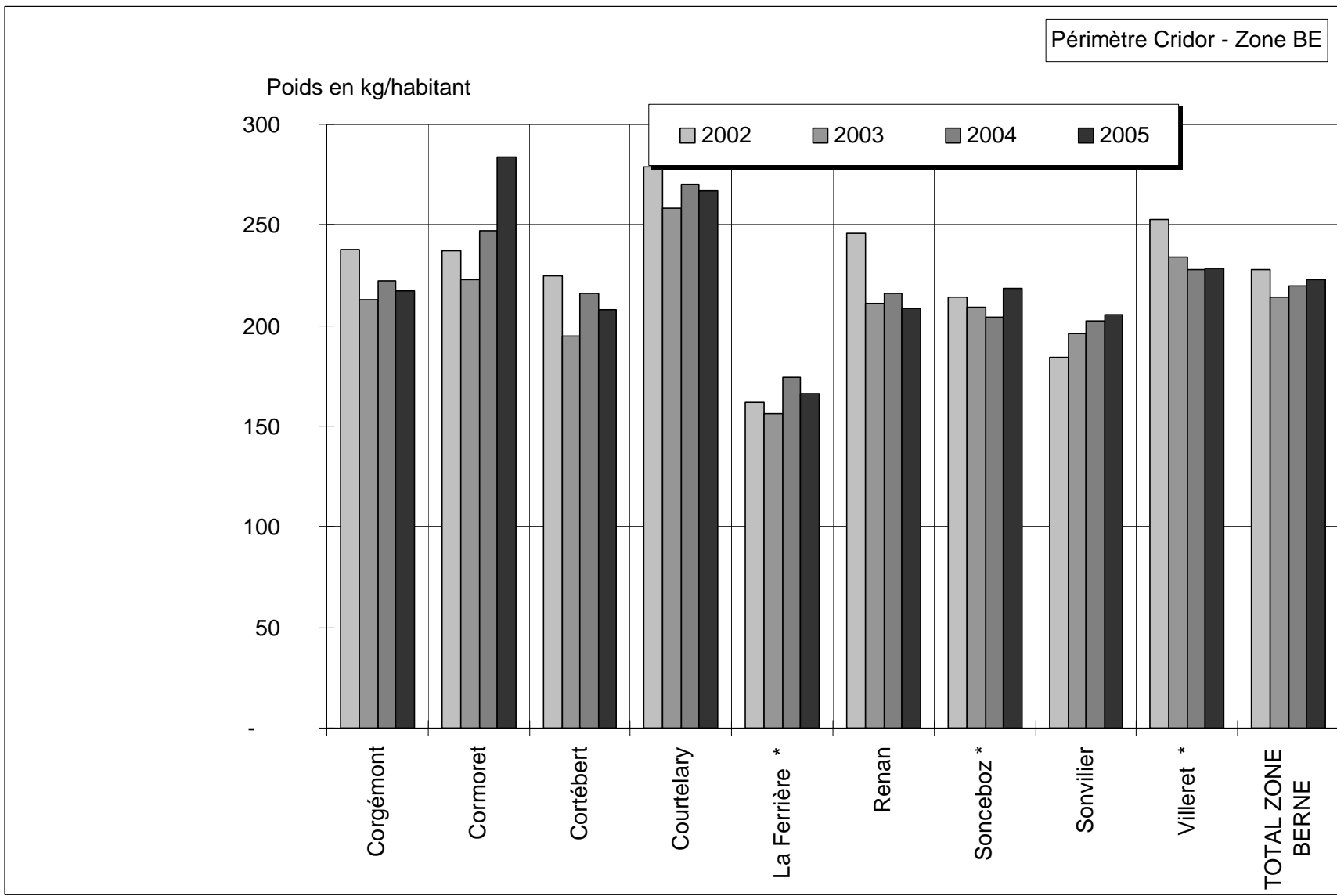
AUTRES COMMUNES	HAB	4EME TRIM 2004		1ER TRIM 2005		2EME TRIM 2005		3 EME TRIM 2005		TOTAL 12 MOIS	
		TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB
Beurnevésin	157	9.061	57.7	7.235	46.1	8.362	53.3	8.167	52.0	32.824	209.1
Ocourt	132	6.292	47.7	5.358	40.6	9.704	73.5	9.074	68.7	30.429	230.5
TOTAL AUTRES COMMUNES	289	15.354	53.1	12.593	43.6	18.066	62.5	17.241	59.7	63.253	218.9

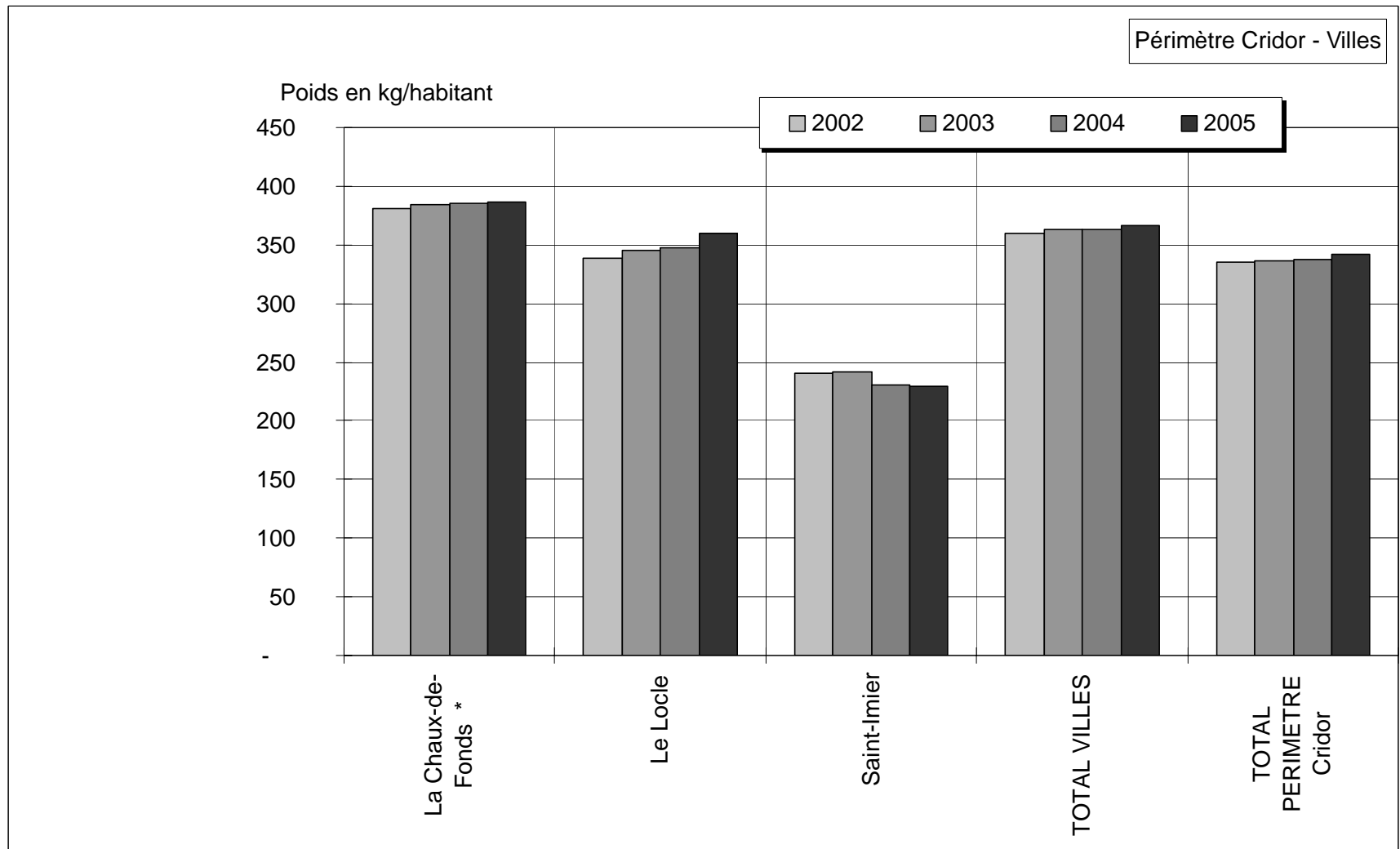
RECAPITULATIF ACTIONNAIRES

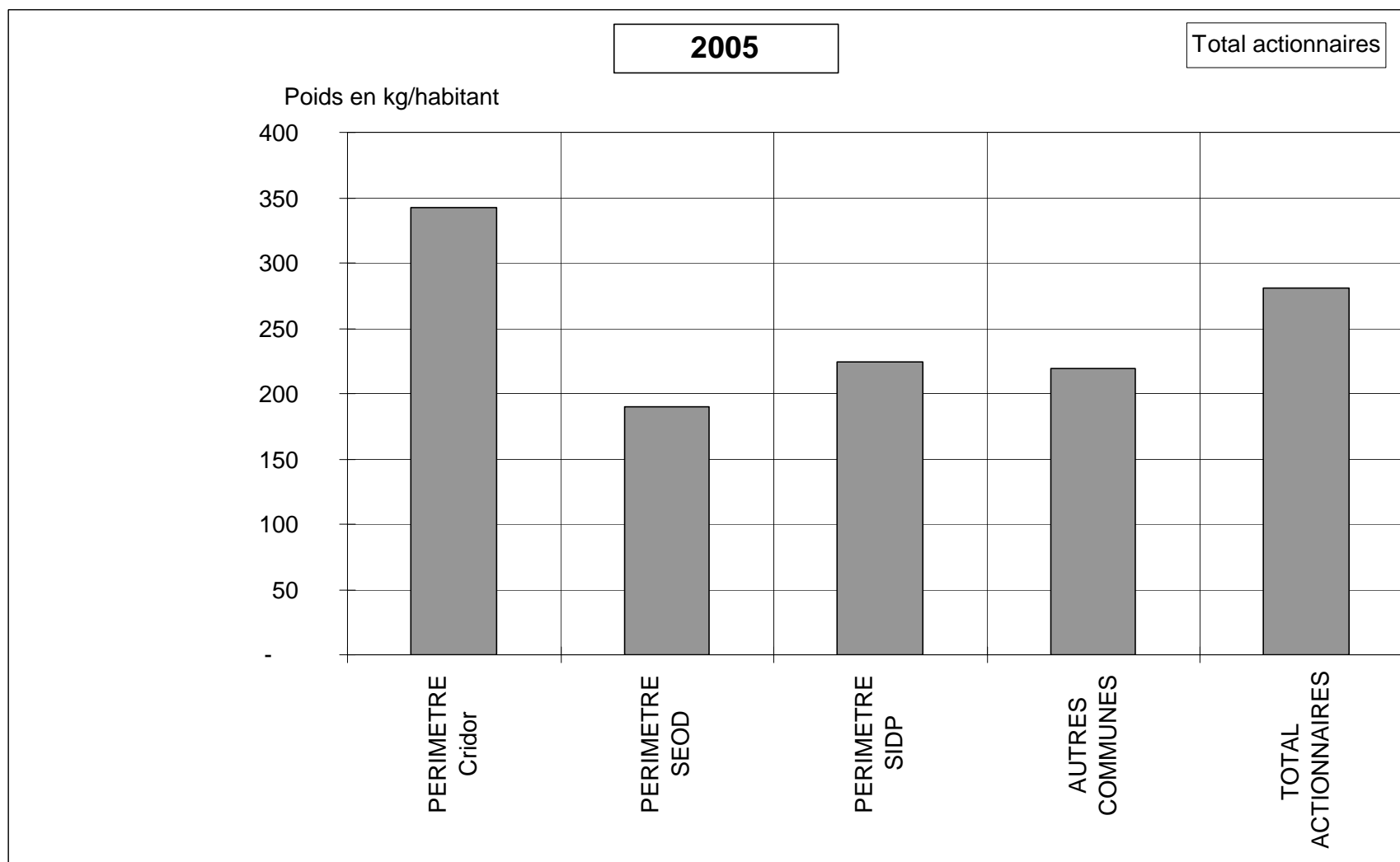
PERIMETRE Cridor	75'102	6'654.365	79.0	6'154.179	72.8	6'586.306	80.5	6'300.492	84.0	25'695.342	342.1
PERIMETRE SEOD	35'107	1'764.246	78.7	1'534.493	72.5	1'747.226	81.1	1'624.235	81.2	6'670.200	190.0
PERIMETRE SIDP	23'769	1'486.333	55.0	1'184.028	54.9	1'345.661	53.1	1'306.050	57.2	5'322.073	223.9
AUTRES COMMUNES	289	15.354	93.1	12.593	88.9	18.066	93.0	17.241	88.5	63.253	218.9
TOTAL ACTIONNAIRES	134'267	9'920.297	73.9	8'885.293	66.2	9'697.259	72.2	9'248.018	68.9	37'750.868	281.2











ANNEXE 2 – TONNAGE COMPOSTE DES COMMUNES PARTENAIRES

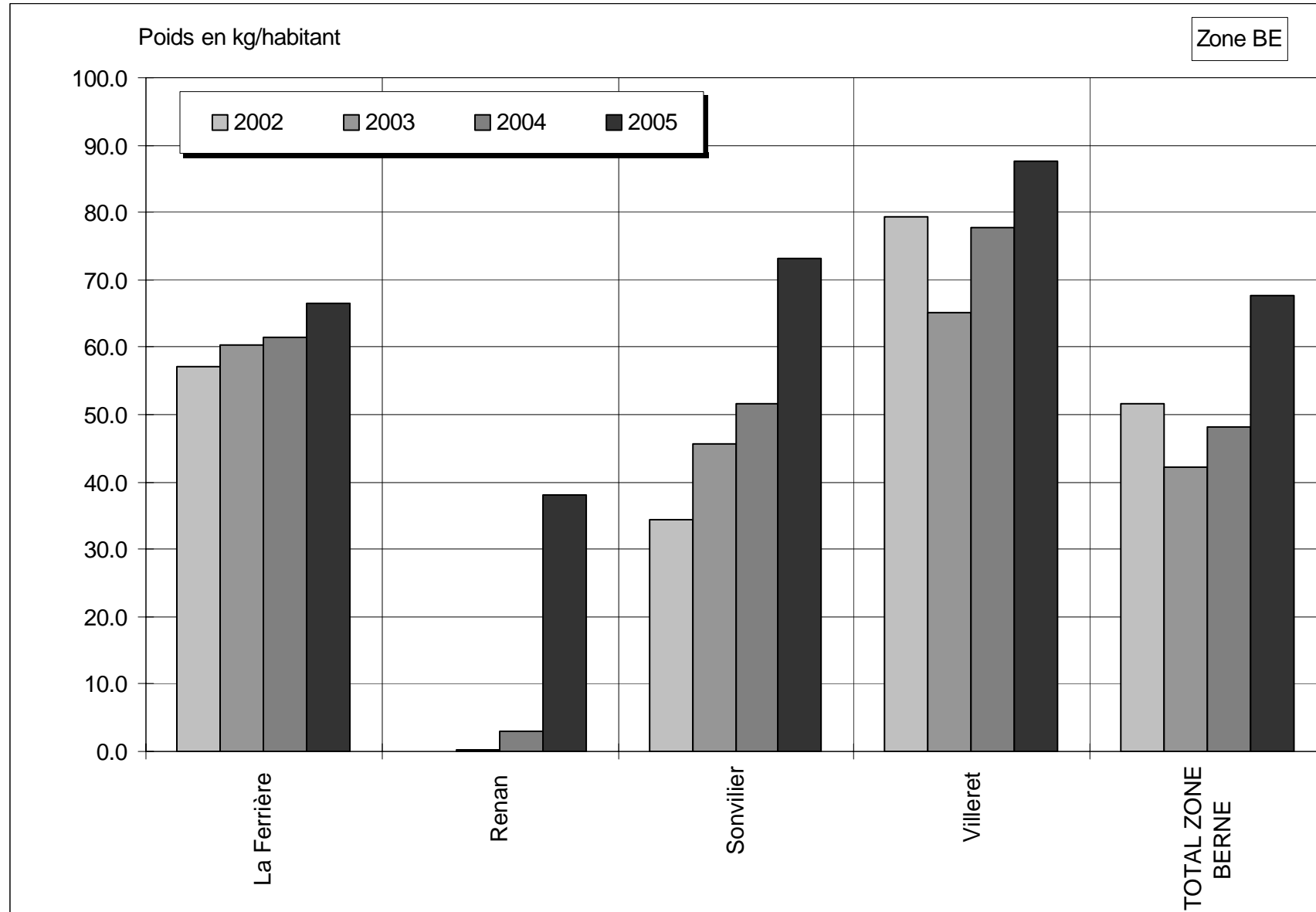
COMMUNES PARTENAIRES	HAB	4EME TRIM 2004		1ER TRIM 2005		2EME TRIM 2005		3 EME TRIM 2005		TOTAL 12 MOIS	
		TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB
La Ferrière	543	7.780	14.3	0.080	0.1	13.360	24.6	14.840	27.3	36.060	66.4
Renan *	824	7.600	9.2	1.340	1.6	11.740	14.2	10.660	12.9	31.340	38.0
Sonvilier	1'168	17.940	15.4	0.000	0.0	37.540	32.1	30.060	25.7	85.540	73.2
Villeret	912	21.180	23.2	0.000	0.0	32.320	35.4	26.480	29.0	79.980	87.7
ZONE BERNE	3'447	54.500	15.8	1.420	0.4	94.960	27.5	82.040	23.8	232.920	67.6

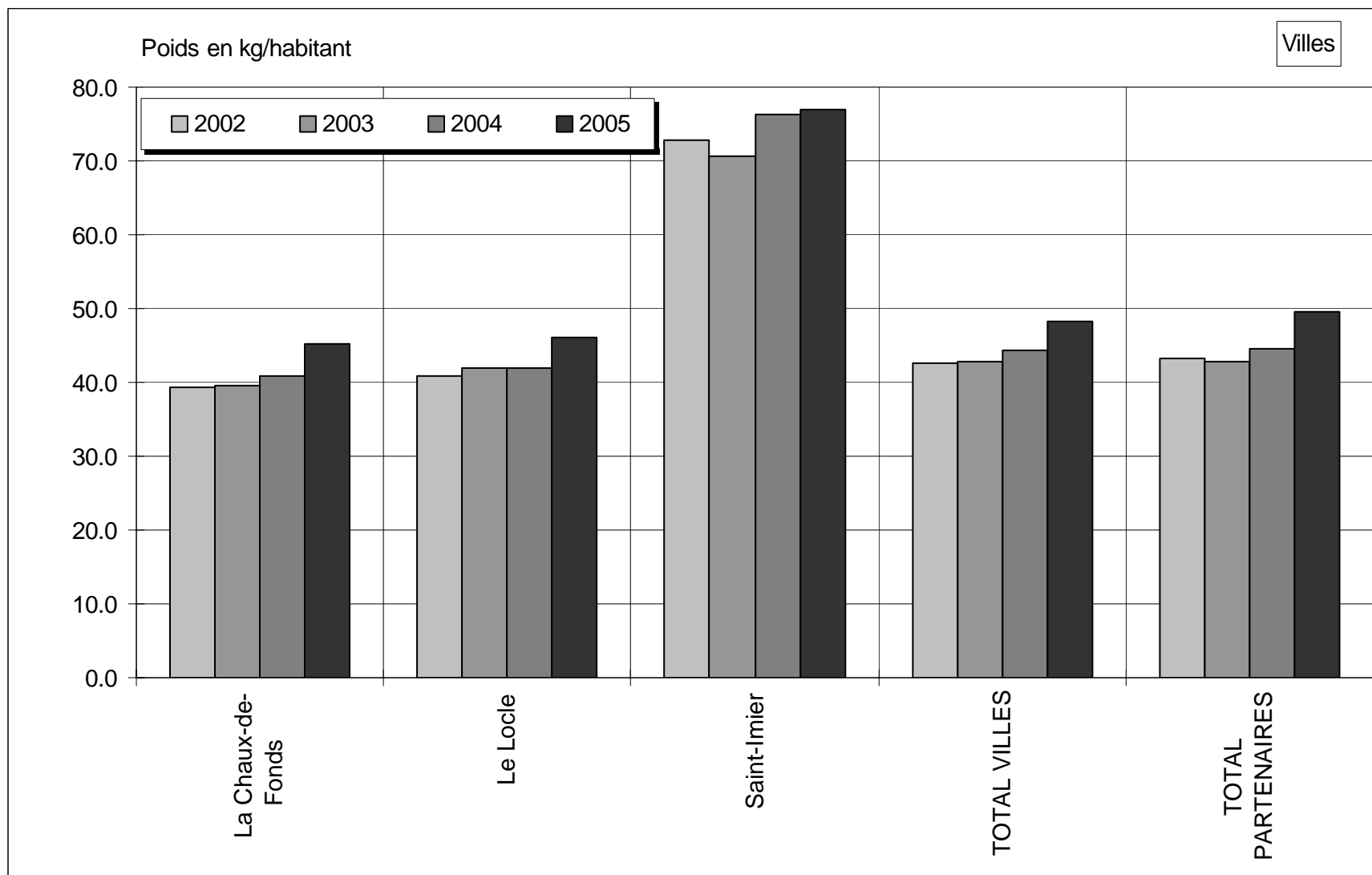
* depuis août 2004

COMMUNES PARTENAIRES	HAB	4EME TRIM 2004		1ER TRIM 2005		2EME TRIM 2005		3 EME TRIM 2005		TOTAL 12 MOIS	
		TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB	TONNAGE TOTAL	KG/ HAB
La Chaux-de-Fonds	37'490	547.700	14.6	50.380	1.3	581.330	15.5	516.080	13.8	1'695.490	45.2
Le Locle	10'499	158.720	15.1	31.720	3.0	168.560	16.1	125.640	12.0	484.640	46.2
Saint-Imier	4'848	101.180	20.9	36.980	7.6	109.420	22.6	125.140	25.8	372.720	76.9
VILLES	52'837	807.600	15.3	119.080	2.3	859.310	16.3	766.860	14.5	2'552.850	48.3

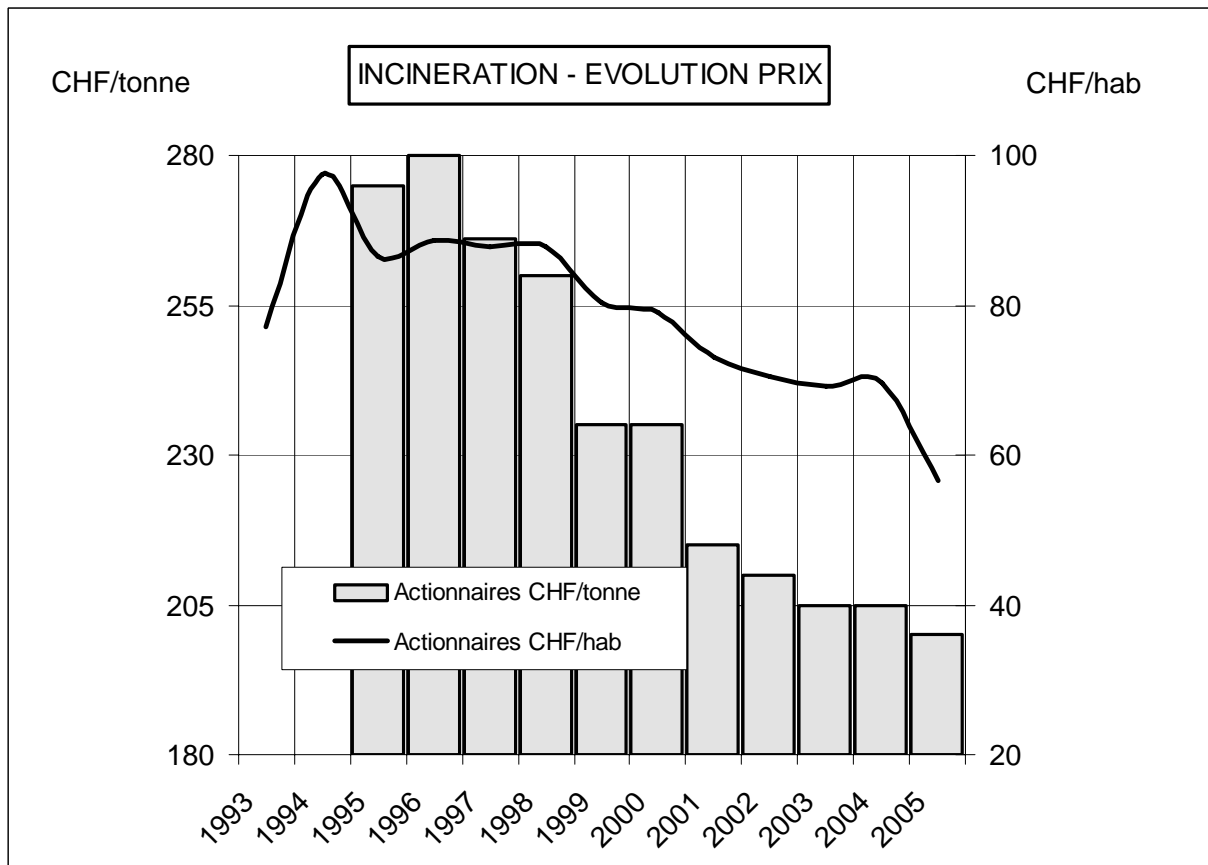
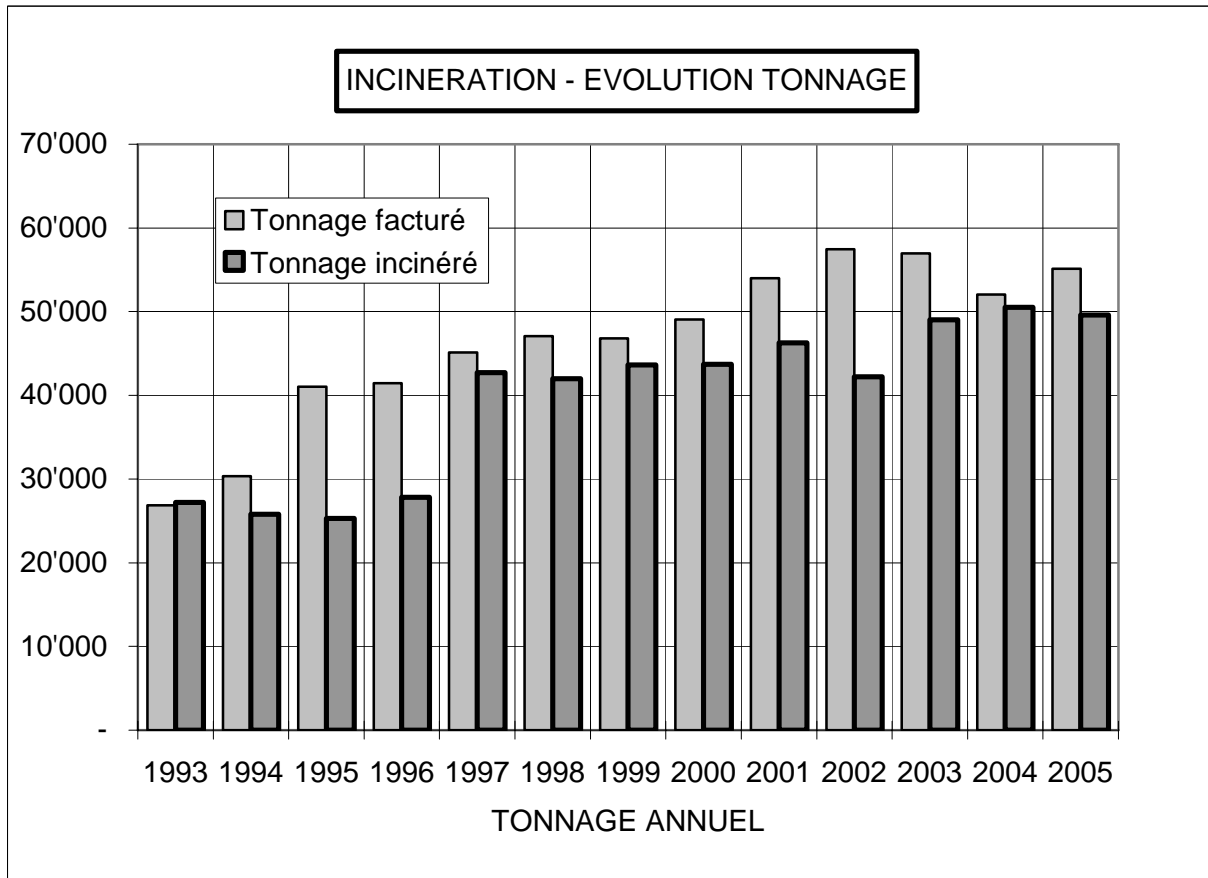
RECAPITULATIF

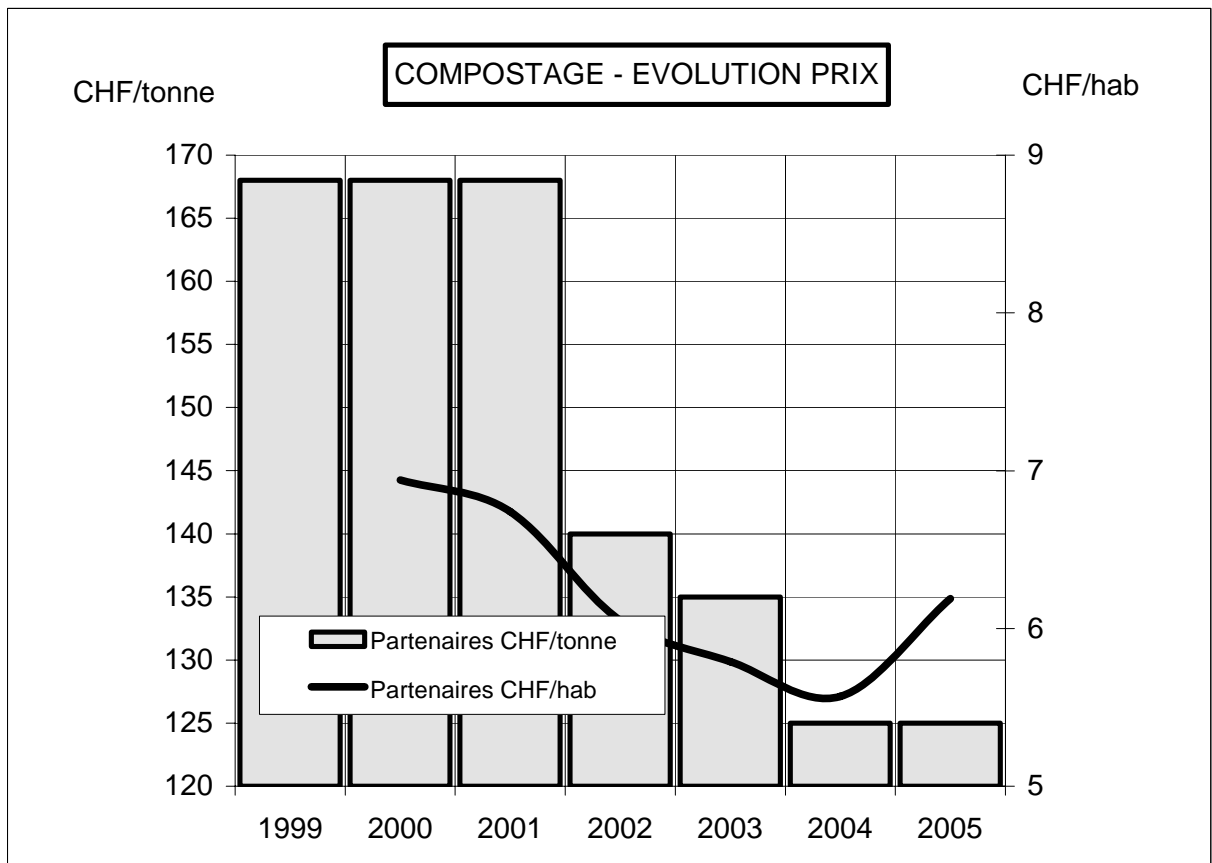
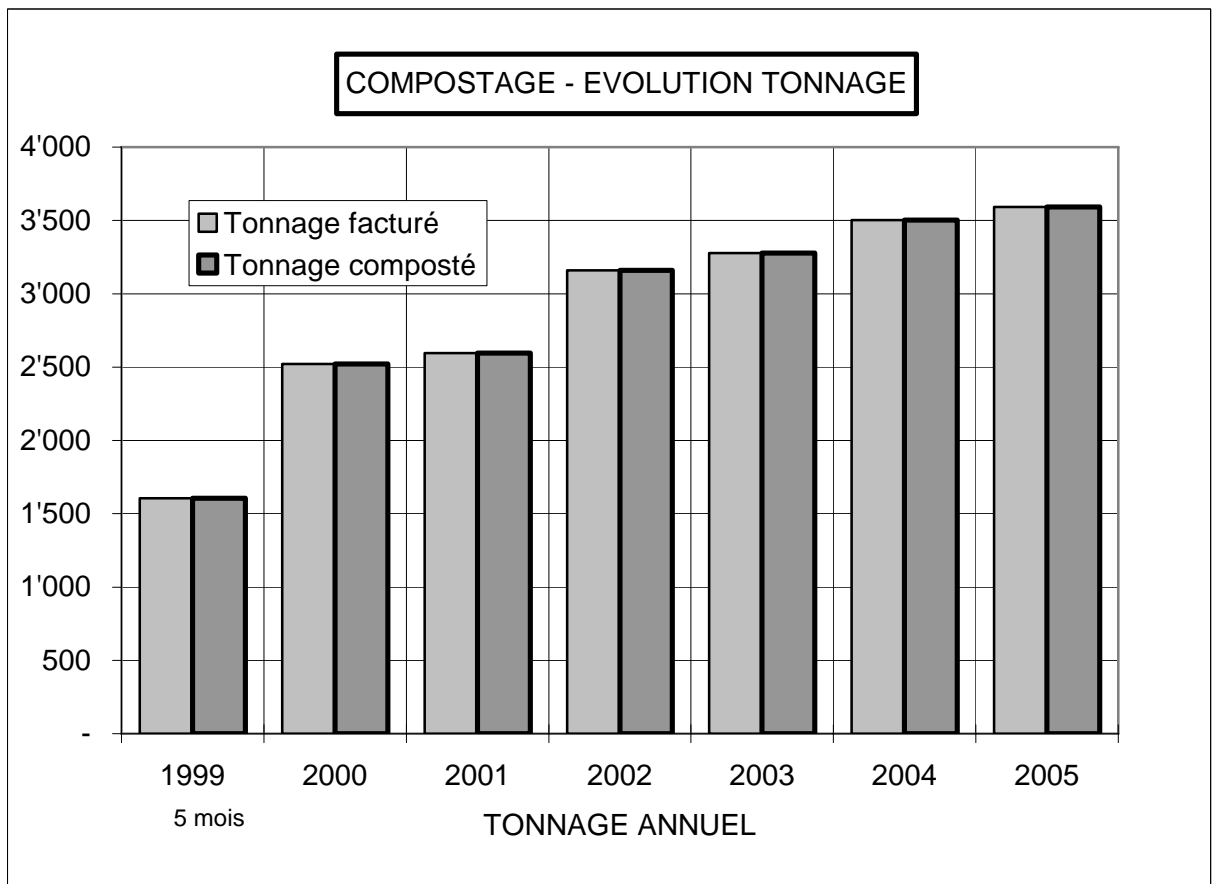
ZONE BERNE	3'447	54.500	15.8	1.420	0.4	94.960	27.5	82.040	23.8	232.920	67.6
VILLES	52'837	807.600	15.3	119.080	2.3	859.310	16.3	766.860	14.5	2'552.850	48.3
TOTAL PARTENAIRES	56'284	862.100	15.3	120.500	2.1	954.270	17.0	848.900	15.1	2'785.770	49.5





ANNEXE 3 - EVOLUTION TONNAGE & COUTS





ANNEXE 4 - INVENTAIRE DES ACTIONS

ACTIONNAIRES	N° CERTIFICAT	NBRE ACTIONS	NUMERO ACTIONS
Le Bémont	31 à 34	4	955 à 958
Les Bois	2 + 4	12	15 + 495 à 505
Les Brenets	1	14	1 à 14
Les Breuleux	5	17	506 à 522
Brot-Plamboz	55	1	1'000
Le Cerneux-Péquignot	13	4	763 à 766
La Chaux-de-Fonds	3 + 49	501	16 à 494 + 973 à 994
La Chaux-des-Breuleux	30	1	954
La Chaux-du-Milieu	14	4	767 à 770
Corgémont	6	18	523 à 540
Cormoret	7 + 18	7	541 à 542 + 801 à 805
Cortébert	8	9	543 à 551
Courtelary	9	15	552 à 566
Les Enfers	50	1	995
La Ferrière	19	5	806 à 810
Goumois	52	1	997
Le Locle	12	167	596 à 762
Montfaucon	40 à 48	9	964 à 972
Montfaverger	53	1	998
Muriaux	35 à 39	5	959 à 963
Le Noirmont	10	16	567 à 582
Le Peuchapatte	29	1	953
Les Planchettes	28	2	951 à 952
Les Pommerats	54	1	999
Les Ponts-de-Martel	15	15	771 à 785
Renan	20	13	811 à 823
La Sagne	16	11	786 à 796
Saignelégier	11 + 17 + 21	19	583 à 595 + 797 à 800 + 824 à 825
Saint-Brais	51	1	996
Saint-Imier	22	79	826 à 904
Sonceboz-Sombeval	23 + 25 + 27	16	905 à 915 + 933 à 935 + 949 à 950
Sonvilier	24	17	916 à 932
Villeret	26	13	936 à 948
SEOD		154	
SIDP		88	
SIM SA		150	
Total		1392	